



GLOBAL STANDARDS
PROPORTIONALITY (GSP)
WORKING GROUP

STABILITÉ FINANCIÈRE INCLUSIVE : BOÎTE À OUTILS POUR LES DÉCIDEURS POLITIQUES

TOOLKIT

CONTENUS

INTRODUCTION	3
1 INTRODUCTION À LA STABILITÉ FINANCIÈRE	5
2 STABILITÉ FINANCIÈRE ET CADRE MACROPRUDENTIEL	9
3 RÉSILIENCE DU SYSTÈME FINANCIER	13
4 UN CADRE INTÉGRÉ ET INCLUSIF	14
5 MANDAT ET GOUVERNANCE EN MATIÈRE DE STABILITÉ FINANCIÈRE INCLUSIVE	17
6 ÉVALUATION DU RISQUE SYSTÉMIQUE / OUTILS D'ANALYSE	19
7 INSTRUMENTS ET OUTILS DE POLITIQUE MACROPRUDENTIELLE	21
8 COMMUNICATIONS AND REPORTAGE	26
9 SYNTHÈSE DES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS	33
ACRONYMES	38
RÉFÉRENCES	39

REMERCIEMENTS

Cette boîte à outils est le produit du Sous-groupe sur l'Intégrité Financière Inclusive du Groupe de travail sur la Proportionnalité des Normes Mondiales (Global Standards Proportionality - GSP).

Contributeurs :

Membres du Sous-groupe: Dr Jameel Ahmad (State Bank of Pakistan), Florabelle M. Santos-Madrid (Bangko Sentral ng Pilipinas), Roberto Benjamin Iglesias Gonzalez (Banco Central de Reserva de El Salvador), Hamdan Alabed (Palestine Monetary Authority), Norah Mukura (Reserve Bank of Zimbabwe), Sarah Tafoiki (Bank Al-Maghrib), Michael Akuka (Central Bank of Nigeria), Nathalie Lamothe (Banque de la République d'Haïti), Nancy Harnandan (Centrale Bank van Suriname), Esaie Kessie (Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest), Serey Hang et Pisey Houn (National Bank of Cambodia), et Florette Nakusera (Bank of Namibia).

Unité de gestion de l'AFI: Mariam Jemila Zahari (Spécialiste des politiques, Analyse et Orientations en matière de politiques) avec la relecture et la contribution de Robin Newnham (Directeur de l'analyse des politiques et de l'orientation stratégique).

Nous souhaitons exprimer notre profonde reconnaissance à Shamim Diouman, consultant international principal, pour avoir piloté l'étude et la rédaction de ce rapport.

Nous tenons également à remercier les institutions membres de l'AFI, ainsi que nos partenaires et bailleurs, pour leurs contributions généreuses au développement de cette publication.

Cette boîte à outils a été financée grâce au soutien généreux de la Fondation Gates.

INTRODUCTION

Cette boîte à outils s'adresse aux décideurs financiers, aux régulateurs, aux autorités de supervision et à l'ensemble des parties prenantes impliquées dans l'élaboration des agendas nationaux et régionaux en matière de stabilité financière. Elle est particulièrement pertinente pour les autorités qui développent ou renforcent leurs cadres macroprudentiels, ainsi que pour celles qui intègrent les considérations d'inclusion financière dans la surveillance du système financier.

Elle constitue également une référence pour les partenaires de développement, les chercheurs et les praticiens souhaitant comprendre, soutenir et contribuer à la construction de systèmes financiers plus résilients et plus inclusifs.

Comment est structurée la boîte à outils ?

La boîte à outils est conçue pour guider l'utilisateur des concepts fondamentaux jusqu'aux applications pratiques. Elle débute par une introduction à la stabilité financière et à la politique macroprudentielle, puis aborde les cadres et outils de reconnaissance des risques, de mitigation et de renforcement de la résilience du système.

Le document traite également de l'intégration avec les stratégies nationales d'inclusion financière, de la coordination réglementaire et des modalités de mise en œuvre. Chaque chapitre propose des exemples concrets, des éclairages de politique publique et des recommandations opérationnelles pour favoriser une planification efficace et inclusive de la stabilité financière.

Les chapitres sont structurés comme suit



1

INTRODUCTION À LA STABILITÉ FINANCIÈRE

Présente la boîte à outils et explique pourquoi il est crucial pour les banques centrales de développer des cadres robustes afin de protéger les systèmes financiers contre les chocs systémiques, en tirant les leçons de la crise financière mondiale.



2

STABILITÉ FINANCIÈRE ET POLITIQUE MACROPRUDENTIELLE

Analyse pourquoi la coordination entre toutes les parties prenantes est essentielle pour des politiques macroprudentielles efficaces, permettant de réduire les risques systémiques et d'assurer la résilience des systèmes financiers à travers différentes régions. Cette coordination favorise la réalisation des objectifs de stabilité financière.



3

RÉSILIENCE DU SYSTÈME FINANCIER

Met l'accent sur la résilience opérationnelle, l'impact des chocs systémiques et la nécessité de politiques intégrées qui protègent également l'inclusion financière. Pour garantir un système financier résilient et stable, le cadre macroprudentiel doit intégrer les dimensions et éléments liés à l'inclusion financière.



4

UN CADRE INTÉGRÉ ET INCLUSIF

Présente les éléments fondamentaux d'un cadre de stabilité financière, en soulignant l'importance de la gouvernance, de l'évaluation des risques et des cycles de politique itératifs.



5 | MANDAT ET GOUVERNANCE

Décrit la nécessité de mandats juridiques clairs et de structures de gouvernance robustes pour assurer une surveillance macroprudentielle efficace, responsable et coordonnée, en cohérence avec les objectifs d'inclusion financière.



6 | ÉVALUATION DU RISQUE SYSTÉMIQUE / OUTILS ANALYTIQUES

Introduit les outils et méthodologies permettant de détecter et d'évaluer les risques systémiques, en insistant sur l'intégration des données d'inclusion financière pour une analyse plus complète du risque.



7 | INSTRUMENTS ET OUTILS DE POLITIQUE

Présente un ensemble d'instruments macroprudentiels visant à atténuer les risques systémiques, avec des indications sur leur utilisation et leurs implications potentielles pour le développement d'un secteur financier inclusif.



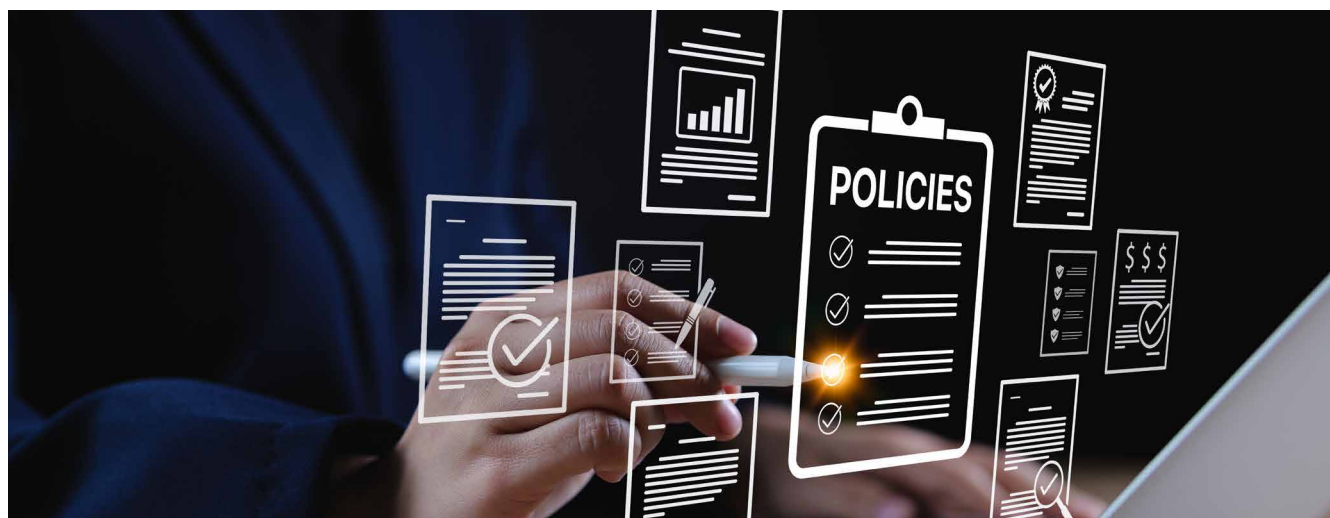
8 | COMMUNICATION ET REPORTAGE

Met en lumière l'importance d'une communication stratégique et d'un reportage transparent pour renforcer la confiance, orienter les comportements de marché et consolider les cadres de stabilité financière inclusive.



9 | RÉSUMÉ DES PRINCIPAUX MESSAGES

Rassemble les principaux enseignements et recommandations à travers l'ensemble de la boîte à outils afin de guider l'élaboration future des politiques et le dialogue entre parties prenantes.





INTRODUCTION À LA STABILITÉ FINANCIÈRE

Définition

La stabilité financière peut être définie comme une situation dans laquelle le système financier – comprenant les intermédiaires financiers, les marchés et les infrastructures de marché – est en mesure de résister aux chocs et à la matérialisation de déséquilibres financiers. Cette capacité réduit la probabilité de perturbations dans le processus d’intermédiation financière qui seraient suffisamment graves pour affecter négativement l’activité économique réelle.

La crise financière mondiale de 2008-2009 a montré que des liens et les connexions macrofinanciers plus étroits peuvent, en cas de dysfonctionnement du système financier, réduire l’efficacité de la politique monétaire, perturber l’économie et déclencher une contraction économique. La stabilité financière est une responsabilité collective de l’ensemble des autorités et parties prenantes financières, et non de la seule banque centrale. Une coopération efficace entre les parties prenantes est essentielle, la banque centrale y jouant un rôle moteur. Une participation active et une coordination étroite sont indispensables pour renforcer la résilience financière.

Élaboration d’un cadre de stabilité financière

Le concept de stabilité financière a suscité une attention considérable, en particulier après la crise financière mondiale de 2008. Avant cette crise, les systèmes financiers étaient largement perçus comme stables, car les institutions prises individuellement semblaient solides. Toutefois, la crise a mis en évidence une lacune majeure : des risques systémiques s’étaient accumulés à l’échelle de l’ensemble du système financier. La défaillance d’institutions interconnectées a déclenché un effet domino, menaçant l’économie réelle.

Cet épisode a conduit à une réévaluation globale des approches réglementaires. La crise a montré que s’appuyer exclusivement sur la régulation microprudentielle était insuffisant. Depuis, de nombreux discours de politique publique, travaux de recherche et discussions internationales plaident pour une approche macroprudentielle visant à surveiller et gérer les risques pesant sur le système financier dans son ensemble.

Il existe désormais un large consensus parmi les décideurs selon lequel l’approche macroprudentielle doit compléter la supervision au niveau micro. Comme l’a indiqué Adair Turner (2010), alors président de la Financial Services Authority du Royaume-Uni :

“ [...] Nous avons besoin d’un nouvel ensemble d’outils de politique macroprudentielle permettant aux autorités d’influer plus directement sur l’offre de crédit [...]. Ces outils sont nécessaires car les cycles crédit/prix d’actifs peuvent être des moteurs clés de la volatilité macroéconomique et de l’instabilité financière potentielle [...]. ”

De même, Hervé Hannoun (2010), directeur général adjoint de la BRI, a souligné :

“ À cette base microprudentielle, les décideurs ajoutent une surcouche macroprudentielle afin de traiter le risque systémique. Cette surcouche a deux dimensions importantes. Premièrement, elle vise à assurer la stabilité du système financier dans le temps [...]. Deuxièmement, elle traite la stabilité du système financier à chaque instant donné [...].¹ ”

Ces analyses confirment que la politique macroprudentielle doit constituer un pilier central de la surveillance financière, aux côtés de la politique monétaire et de la régulation microprudentielle. Les banques centrales s’emploient à institutionnaliser cette vision, reconnaissant que la stabilité du système financier est une propriété émergente qui nécessite des outils dédiés, une surveillance spécifique et une coordination renforcée.

¹ Galati, G. and Moessner, R. 2011. Macroprudential policy - a literature review. BIS Working Papers No 337. February 2011. Basel. Bank for International Settlements. Disponible: <https://www.bis.org/publ/work337.pdf>

Bien que les définitions puissent varier, la plupart s'accordent pour dire qu'un système financier stable est capable d'absorber les chocs sans provoquer de perturbations généralisées. Pour les banques centrales, cela signifie que les institutions et marchés clés doivent continuer à fonctionner de manière continue et efficace, y compris en période d'adversité, de sorte que :

- Les particuliers puissent accéder à leurs comptes bancaires et à leur épargne sans inquiétude.
- Les entreprises puissent effectuer leurs transactions et obtenir le crédit nécessaire.
- Les investisseurs puissent acheter et vendre des instruments financiers sur des marchés liquides et ordonnés.
- Les banques puissent se refinancer via les marchés interbancaires ou les facilités de la banque centrale.

La crise financière mondiale a servi d'électrochoc pour les régulateurs et banques centrales à travers le monde, révélant qu'un système financier peut être instable même lorsque les institutions paraissent solvables individuellement. Cela a entraîné un basculement vers une approche macroprudentielle, mettant l'accent sur l'interconnexion de l'écosystème financier et l'accumulation des risques.

L'élaboration de cadres de stabilité financière robustes est ainsi devenue une priorité. À la différence de la politique monétaire, qui vise la stabilité des prix, la politique macroprudentielle a pour objectif la stabilité financière, un objectif plus difficile à circonscrire. Elle mobilise divers outils pour renforcer la solvabilité des prêteurs, la résilience des emprunteurs et la stabilité

globale, mais les ajustements sont moins fréquents et généralement anticipés. Le concept de stabilité financière est multidimensionnel, sans cible unique, ce qui rend l'évaluation de l'efficacité plus complexe.

Résilience opérationnelle et stabilité financière

La résilience opérationnelle désigne la capacité des institutions financières individuelles, des infrastructures de marché (FMI) et du système financier dans son ensemble à prévenir, absorber, s'adapter, répondre, se remettre et tirer des enseignements des perturbations opérationnelles. Ces perturbations peuvent découler de défaillances internes – telles que des insuffisances de processus, de systèmes ou de personnel – ou d'événements externes tels que des cyberattaques, des catastrophes naturelles ou des incidents géopolitiques.²

Loin d'être des événements isolés, ces perturbations opérationnelles peuvent avoir des conséquences de grande ampleur. Elles peuvent constituer des sources de chocs systémiques ou agir comme amplificateurs de tensions durant les périodes d'instabilité financière. Dans un écosystème financier de plus en plus numérique et interconnecté, la résilience opérationnelle dépasse largement le cadre de la simple gestion des risques internes: elle est devenue un pilier de la stabilité financière.

² Bank of England. 2024. *Financial Stability in Focus: The FPC's macroprudential approach to operational resilience*. Disponible: <https://www.bankofengland.co.uk/financial-stability-in-focus/2024/march-2024>

FIGURE 1. LE FINANCIAL POLICY COMMITTEE DE LA BANQUE D'ANGLETERRE

Le Financial Policy Committee (FPC) de la Banque d'Angleterre accorde la priorité au renforcement de la surveillance macroprudentielle de la résilience opérationnelle.

Les données empiriques au Royaume-Uni indiquent que des annonces macroprudentielles inattendues peuvent réduire le risque systémique sur les marchés d'actions et d'obligations. Toutefois, la plupart des annonces de politique sont anticipées et largement intégrées dans les prix de marché à l'avance. Pour dresser un tableau plus complet de l'efficacité de la politique macroprudentielle, des comparaisons transfrontalières sont nécessaires, car elles capturent une plus large palette d'expériences et de réactions de marché.

Source : Bluwstein, K. et Patozi, A. 2024. « The Effects of Macroprudential Policy Announcements on Systemic Risk ». Bank of England Staff Working Paper No. 1080, juillet 2024. Disponible sur: <https://www.bankofengland.co.uk/working-paper/2024/the-effects-of-macroprudential-policy-announcements-on-systemic-risk>

FIGURE 2.
RENFORCER LA RÉSILIENCE OPÉRATIONNELLE :
UNE APPROCHE AU NIVEAU DE L'ENTREPRISE AU
SERVICE DE LA STABILITÉ FINANCIÈRE DU SYSTÈME

Le Financial Policy Committee (FPC) de la Banque d'Angleterre donne la priorité au renforcement de la surveillance macroprudentielle de la résilience opérationnelle afin de prévenir les perturbations systémiques du système financier. Avec la digitalisation croissante et l'interconnexion des acteurs, la résilience opérationnelle est vitale pour la stabilité financière.

Le FPC souligne que la résilience au niveau des entités — c'est-à-dire la capacité des institutions financières et des infrastructures à gérer les risques — est la clé de la résilience globale du système.

Des risques tels que l'obsolescence des systèmes, la faiblesse des programmes de transformation ou une forte dépendance aux données augmentent la probabilité d'incidents. Les institutions doivent y répondre par une gestion rigoureuse des risques et le respect des normes réglementaires définies par la Banque d'Angleterre, la PRA et la FCA.

Le Conseil de stabilité financière

Le Conseil de stabilité financière (Financial Stability Board - FSB)³ est un organisme international qui surveille le système financier mondial et formule des recommandations à son sujet. Il joue un rôle important dans l'élaboration de normes, lignes directrices et principes relatifs aux exigences de capital des banques, à la supervision bancaire et à la stabilité financière.

Le FSB promeut la stabilité financière mondiale en coordonnant les autorités et fixateurs de normes afin de développer et mettre en œuvre des politiques financières solides à travers les secteurs et les juridictions, avec pour objectif de renforcer les systèmes et de stabiliser les marchés. Plus précisément, le FSB a été créé pour :

- Évaluer les vulnérabilités pesant sur le système financier mondial et identifier, dans une perspective macroprudentielle, les actions réglementaires,

prudentielles ou connexes requises pour y répondre, ainsi que leurs résultats, de manière opportune et continue.

- Promouvoir la coordination et l'échange d'informations entre les autorités responsables de la stabilité financière.
- Suivre et conseiller sur l'évolution des marchés et leurs implications en matière de régulation.
- Suivre et conseiller sur les bonnes pratiques dans le respect des normes réglementaires.
- Mener des examens stratégiques conjoints des organismes internationaux de normalisation et coordonner leur travail de développement de politiques afin de s'assurer qu'il est opportun, cohérent, axé sur les priorités et qu'il comble les lacunes.
- Établir des lignes directrices pour la création et le fonctionnement des collèges de superviseurs.
- Soutenir la planification de la gestion de crise transfrontière, en particulier en ce qui concerne les établissements d'importance systémique.
- Collaborer avec le Fonds monétaire international (FMI) pour la conduite d'exercices d'alerte avancée (Early Warning Exercises).
- Promouvoir la mise en œuvre, par les juridictions membres, des engagements, normes et recommandations politiques convenus, grâce à un suivi, des revues par les pairs et la transparence.

Une approche inclusive de la stabilité financière et d'un secteur financier résilient

On reconnaît de plus en plus que l'inclusion financière et la stabilité financière sont des objectifs de politique publique complémentaires qui doivent être étroitement alignés pour permettre une action efficace dans le secteur financier.

La stabilité financière — définie, de manière large, comme la capacité du système financier à résister aux chocs endogènes et exogènes ainsi qu'aux risques systémiques — offre un socle indispensable aux stratégies d'inclusion financière.

Inversement, un corpus de recherche grandissant montre que l'inclusion financière, lorsqu'elle s'accompagne d'une supervision efficace et de dispositifs de renforcement de l'éducation financière,

³ Financial Stability Board (FSB). *About the FSB*. Disponible: <https://www.fsb.org/about/>

peut renforcer la stabilité financière. Elle peut, par exemple, consolider les dépôts domestiques et contribuer à la diversification des portefeuilles de prêts des institutions financières.

Dans de nombreux pays émergents ou à faible revenu, les banques peuvent faire face à des risques de liquidité importants en raison de dépôts volatils, ce qui fragilise leur financement et leur rentabilité. De tels risques de liquidité peuvent également affecter la fonction d'intermédiation du secteur bancaire, qui consiste à transformer la base de dépôts en prêts et investissements au bénéfice des secteurs productifs de l'économie.

Plusieurs études montrent que les petits déposants constituent une source de financement stable pour les banques et institutions non bancaires, contribuant à réduire le risque systémique dans le système financier. De même, Ahamed et Mallick (2019) montrent que le risque individuel des banques diminue lorsque l'inclusion financière en matière de dépôts s'élargit. Les auteurs avancent que, en élargissant leur clientèle, les banques peuvent mobiliser des dépôts de détail peu coûteux et réduire leur coût de financement, ce qui améliore leur rentabilité et leur résilience.⁴

Par ailleurs, Adasme et al. (2006) suggèrent que les pertes sur petits prêts sont associées à un risque systémique plus faible que les pertes importantes, plus rares et moins prévisibles, liées aux gros prêts.⁵ À l'inverse, lorsque l'exclusion financière demeure élevée, les banques s'appuient sur une base de dépôts plus étroite et plus volatile, accentuant ainsi les risques systémiques (IMF, 2024).

La stabilité financière doit donc être appréhendée de manière large, en requérant non seulement l'analyse des indicateurs macroéconomiques et financiers mais également un jugement éclairé, nourri par la concertation avec les parties prenantes et par les données d'inclusion financière.

Les membres de l'AFI ont indiqué que le mandat de stabilité financière des banques centrales devrait être aligné sur les objectifs d'inclusion financière. Ils ont également exprimé le besoin d'un guide pratique — tel qu'une boîte à outils — comprenant des

recommandations clés sur l'intégration de l'inclusion financière dans les cadres existants de stabilité financière, afin d'assurer la cohérence entre les objectifs d'inclusion et de stabilité.

Cette boîte à outils fournit donc des orientations pratiques pour aligner inclusion financière et stabilité financière, tant dans la formulation que dans la mise en œuvre des politiques et de la réglementation relevant du cadre macroprudentiel.

Dans ce contexte, les banques centrales disposent de plusieurs leviers pour renforcer davantage leurs cadres de stabilité financière en y intégrant les considérations d'inclusion financière. La présente boîte à outils propose différents axes dans lesquels concentrer les efforts, tout en reconnaissant que les contraintes de ressources impliquent un progrès graduel et par étapes.

⁴ Ahamed, M. and Mallick K., S. 2019. *Is financial inclusion good for bank stability?* International evidence, *Journal of Economic Behavior & Organization*, Volume 157, 2019, Pages 403-427, ISSN 0167-2681. Disponible: <https://doi.org/10.1016/j.jebo.2017.07.027>

⁵ Adasme, Osvaldo, Majnoni, Giovanni & Uribe, Myriam. 2006. *Access and risk - friends or foes? Lessons from Chile*. Policy, Research working paper; no. WPS 4003 Washington, DC: World Bank. Disponible : <http://documents.worldbank.org/curated/en/519511468216004095>



2 STABILITÉ FINANCIÈRE ET CADRE MACROPRUDENTIEL

Protéger le système financier grâce à une surveillance coordonnée et à la politique macroprudentielle

La Banque centrale européenne (BCE) préserve la stabilité financière de la zone euro en surveillant les banques, les sociétés d'assurance, les fonds d'investissement et les infrastructures de marché. Cette surveillance vise à détecter précocement les vulnérabilités susceptibles de compromettre la résilience du système.

Dans l'exercice de ces fonctions, la BCE collabore étroitement avec les banques centrales nationales de l'Eurosystème et du Système européen de banques centrales (SEBC), favorisant une approche coordonnée et globale de la surveillance financière.

Lorsqu'apparaissent des menaces potentielles pour la stabilité du système financier – telles qu'une croissance excessive du crédit, des bulles d'actifs ou des inadéquations de liquidité – la BCE et ses partenaires déploient des instruments de politique macroprudentielle pour prévenir ou atténuer les risques systémiques avant qu'ils ne se transforment en crise.

L'objectif ultime de la politique macroprudentielle est de préserver la stabilité et le bon fonctionnement du système financier dans son ensemble, en veillant à ce qu'il puisse soutenir une croissance économique durable, y compris en période de chocs ou de perturbations.⁶

⁶ European Central Bank (ECB). Financial stability and macroprudential policy. Available at: <https://www.ecb.europa.eu/ecb/orga/tasks/stability/html/index.en.html>

FIGURE 3. APPROCHE GLOBALE DE LA BANQUE D'INDONÉSIE EN MATIÈRE DE POLITIQUE MACROPRUDENTIELLE ET D'INCLUSION FINANCIÈRE

La Banque d'Indonésie met en œuvre ses politiques macroprudentielles à travers des initiatives visant à :

Favoriser une intermédiation
équilibrée, de qualité
et durable

Atténuer et gérer
le risque systémique

Renforcer l'inclusion
économique, l'inclusion
financière et la finance
durable

Dans le cadre de ses missions, La Banque d'Indonésie est habilitée, conformément aux lois et règlements en vigueur, à :

- édicter la réglementation macroprudentielle
- exercer une supervision microprudentielle, y compris la conduite d'inspections et l'application de sanctions
- réglementer et développer le financement inclusif et la finance durable
- agir comme prêteur en dernier ressort pour les banques
- réaliser des opérations de pension livrée (reverse repo) et/ou acheter des titres d'État (SBN) détenus par l'Indonesia Deposit Insurance Corporation (IDIC) lorsque cette dernière a besoin de liquidités
- assurer la coordination avec les autres autorités compétentes

Comprendre la stabilité financière

Au cœur du concept de stabilité se trouve l'idée d'équilibre. Le système financier est un réseau complexe d'interdépendances et d'interactions entre de multiples acteurs. Les banques et les compagnies d'assurance jouent un rôle d'intermédiaires en acheminant les fonds des prêteurs et investisseurs vers les emprunteurs.

Les marchés financiers, notamment les marchés obligataires et monétaires, mettent directement en relation ceux qui recherchent des capitaux et ceux qui sont disposés à en fournir. En outre, les systèmes de paiement et de règlement-livraison de titres – qui constituent l'infrastructure de base des marchés financiers – permettent le transfert sécurisé de la monnaie et des actifs financiers. Toutefois, un système financier stable doit également être inclusif. La stabilité financière doit aller de pair avec l'inclusion financière et s'y aligner.

System Émergence et propagation des risques dans le système

Les risques peuvent apparaître à différents niveaux et prendre des formes variées. Par exemple, un ralentissement économique généralisé peut laisser les ménages surendettés et faire baisser la valeur des biens immobiliers. Les banques qui ont octroyé des prêts hypothécaires peuvent alors se heurter à des difficultés lorsque les emprunteurs peinent à honorer leurs engagements.

De même, une baisse de régime dans les marchés émergents peut pénaliser l'économie en réduisant la demande de biens, entraînant des pertes d'emplois dans les secteurs concernés. Ce ralentissement peut également provoquer des ventes massives de titres de dette, d'actions ou de devises, entravant le financement des entreprises et limitant la croissance économique.

Ainsi, les risques et vulnérabilités qui apparaissent dans un segment du système financier peuvent se propager en chaîne, perturber la stabilité et menacer la santé globale du système. Un système financier instable peut également nuire à l'inclusion financière – et, inversement, un déficit d'inclusion peut aggraver les risques.

Politiques macroprudentielles pour la mitigation des risques

Pour atténuer ces risques, une surveillance continue du système financier est essentielle. Elle permet d'identifier précocement les menaces et vulnérabilités potentielles et de mettre en œuvre des mesures appropriées.

Les politiques macroprudentielles constituent un dispositif préventif au niveau national, sectoriel ou institutionnel. Par exemple, pour éviter la formation d'une bulle immobilière, les autorités nationales peuvent imposer des normes de crédit plus strictes aux banques, comme l'exigence d'apports personnels plus élevés pour les prêts hypothécaires.

Ces mesures sont généralement coordonnées et supervisées par les banques centrales (ou par l'autorité macroprudentielle désignée), en concertation avec d'autres régulateurs. Par ailleurs, les banques centrales peuvent exiger des institutions financières qu'elles détiennent des coussins de capital supérieurs aux minima réglementaires, afin de renforcer leur résilience face à d'éventuels chocs financiers.

Les défis de l'économie politique et de la communication

Le maintien de la stabilité financière est encore compliqué par les considérations d'économie politique, qui peuvent retarder la mise en œuvre de réglementations plus strictes avant que les vulnérabilités n'apparaissent pleinement. Les mesures de stabilité peuvent avoir des effets distributifs et contraindre certains comportements de marché, rendant indispensable une communication efficace pour favoriser la compréhension publique des politiques et de leurs mécanismes.

Les agents économiques ont tendance à percevoir les risques comme faibles en période d'expansion et élevés en période de tensions, ce qui conduit à une réticence à limiter les profits liés à une prise de risque excessive dès le début du cycle. Concevoir des stratégies qui alertent les principales parties prenantes et induisent des changements de comportement est donc complexe.

Davantage de recherches sont nécessaires pour mieux comprendre les relations entre stabilité financière et inclusion, le rôle des outils macroprudentiels n'étant pas encore entièrement appréhendé. Un consensus existe cependant sur le fait que des liens plus étroits entre stabilité et inclusion sont bénéfiques.

Les facteurs d'économie politique jouent un rôle crucial dans la conception des politiques macroprudentielles. À mesure que les gouvernements assument un rôle plus actif, ils sont exposés à des pressions politiques. L'intégration de principes de responsabilité, de transparence et d'indépendance opérationnelle dans les cadres macroprudentiels contribue à atténuer ces risques.

Dans certains cas, un examen parlementaire de mesures telles que l'ajustement des ratios prêt-valeur (LTV) peut renforcer la légitimité des décisions et protéger les régulateurs face à d'éventuels retours de bâton politiques.

Façonner le comportement de marché par une communication stratégique

Pour renforcer l'efficacité de la politique macroprudentielle, il est essentiel d'instaurer des cadres de communication permettant de rendre les risques visibles et compréhensibles par les acteurs de marché. Cette approche proactive accroît la sensibilisation aux vulnérabilités financières et met en avant les bénéfices à long terme d'une action précoce, réduisant ainsi les résistances et favorisant la stabilité.

Toutefois, la communication doit être soigneusement calibrée : des signaux trop précoces ou trop précis peuvent susciter des comportements contre-productifs, par exemple une prise de risque accrue avant l'entrée en vigueur de mesures attendues. Une communication efficace doit donc trouver un équilibre entre transparence, crédibilité et prudence afin d'éviter des réponses procycliques.

Évolution des cadres de stabilité financière

Comme dans tout domaine de politique financière, le développement d'un cadre de stabilité financière inclusive est un processus continu. Les défis sont d'autant plus importants qu'il s'agit encore d'un champ relativement nouveau pour de nombreux pays.

Si les autorités de stabilité financière ont progressé dans l'établissement de cadres nationaux, les outils permettant d'évaluer avec précision l'émergence et la transmission du risque systémique en sont encore à un stade précoce au niveau mondial. L'expérience en matière d'instruments de politique et de leur calibration, bien que croissante, demeure limitée et difficile pour nombre de juridictions.



Les NCB ont tendance à accroître les risques systémiques et idiosyncratiques pour les CB en raison de la pression concurrentielle sur le segment des prêts, bien que leur intervention dans les services de dépôts renforce la résilience globale des CB. Cela souligne l'importance d'aligner les efforts d'inclusion financière sur la régulation macroprudentielle.

(IMF, Systemic Implications of Financial Inclusion, 2024)



L'inclusion fondée sur les dépôts peut renforcer la résilience des banques en attirant des dépôts de détail plus stables. En revanche, l'inclusion par le crédit, tout en favorisant la diversification des portefeuilles de prêts, peut accentuer le risque idiosyncratique des banques dans les systèmes bancaires concurrentiels où les standards de crédit se relâchent.

(IMF, Systemic Implications of Financial Inclusion, 2024)



L'un des premiers objectifs intermédiaires de la politique macroprudentielle est de prévenir la croissance excessive du crédit et l'endettement excessif (levier). Le rôle de cette croissance excessive du crédit dans le déclenchement des crises financières est largement documenté dans la littérature (Minsky, 1972 ; Barajas, Dell'Ariccia et Levchenko, 2007 ; Claessens, Kose et Terrones, 2008 ; Mendoza et Terrones, 2012)⁷.

Ses effets peuvent être amplifiés par un levier excessif, qui facilite la croissance du crédit tout en rendant ménages et institutions moins résilients aux retournements de cycle. Un large éventail d'indicateurs a été développé pour surveiller ces risques, tels que les mesures des dynamiques de crédit agrégé et sectoriel, les indicateurs de levier bancaire et les indicateurs fondés sur les prix de l'immobilier.⁸

⁷ Enrique G. Mendoza and Marco E. Terrones. 2012. "An Anatomy of Credit Booms and their Demise", National Bureau of Economic Research Working Paper 18379, September 2012. Cambridge, MA. Available at: <https://doi.org/10.3386/w18379>

⁸ Barajas, Adolfo, Dell'Ariccia, Giovanni & Levchenko, Andrei. 2007. "Credit Booms: The Good, the Bad, and the Ugly" (unpublished; Washington: IMF Research Department), IMF Working Paper.

Évolution des cadres de stabilité financière

Il existe des outils de politique destinés à atténuer le risque systémique dans le système financier, mais ils sont souvent de nature assez grossière et nécessitent des affinements, ainsi qu'une meilleure coordination entre les décideurs et régulateurs financiers (Caruana, 2010). Ils peuvent également produire des effets non souhaités.⁹

FIGURE 4.
VUE D'ENSEMBLE DE LA STABILITÉ FINANCIÈRE
ET CADRE MACROPRUDENTIEL



COMPRENDRE LA STABILITÉ FINANCIÈRE

Le système financier est stable lorsqu'il peut résister aux chocs.



RISQUES DANS LE SYSTÈME

Les risques peuvent se propager dans l'ensemble du système financier de différentes manières.



ATTÉNUATION DES RISQUES

Les politiques macroprudentielles visent à limiter les risques financiers.



DÉFI EN MATIÈRE DE POLITIQUE

Traiter les risques et obtenir l'adhésion aux politiques peut s'avérer difficile.

La **Figure 4** présente une vision d'ensemble du cadre de stabilité financière et du dispositif macroprudentiel. Les risques peuvent se propager via l'interconnexion des institutions, des marchés et des infrastructures, et être aggravés par un endettement excessif, des ralentissements économiques ou des chocs de marché.

Les politiques macroprudentielles visent à atténuer les risques systémiques, à renforcer la résilience et à réduire les vulnérabilités. Cependant, la mise en œuvre de ces politiques soulève des défis politiques, car bâtir un consensus et mettre en place des mesures préventives peut être complexe dans des contextes économiques et politiques diversifiés.

⁹ Caruana, Jaime. 2010. Systemic Risk: How to Deal with It? BIS Other publications. February 2010. Basel. Bank of International Settlements. Available at: <https://www.bis.org/publ/othp08.htm>



RÉSILIENCE DU SYSTÈME FINANCIER

Du point de vue des politiques publiques, les cadres de régulation financière constituent un élément fondamental de la réduction du risque systémique. Leur efficacité peut toutefois être limitée lorsqu'ils sont appliqués isolément, compte tenu de la nature multidimensionnelle de ces risques. Pour relever ces défis, une approche coordonnée intégrant d'autres politiques est indispensable.

Intégrer l'alignement des politiques et la stabilité inclusive

L'alignement des politiques doit être recherché non seulement au niveau national – en assurant la cohérence entre la politique monétaire, la politique budgétaire, et les dispositifs macro- et microprudentiels – mais aussi par le biais de la coopération internationale afin de renforcer la stabilité financière globale.

Par ailleurs, une autre catégorie de mesures mérite une attention particulière : celles qui visent à :

- renforcer la discipline de marché
- promouvoir la transparence
- consolider les structures de gouvernance
- réaligner les incitations
- préserver l'intégrité des marchés
- protéger les consommateurs
- encourager l'inclusion financière

La mise en œuvre de ces mesures contribue à renforcer la confiance des marchés, à accroître la résilience des institutions et à freiner la prise de risque excessive.

Si les instruments analytiques et les politiques destinés à surveiller et contenir la croissance excessive du crédit et du levier ne sont pas soigneusement conçus et calibrés, ils peuvent involontairement freiner les progrès en matière d'inclusion financière.

Il est donc crucial d'intégrer les considérations d'inclusion financière dans le cadre de stabilité financière afin d'adopter une approche équilibrée, globale et inclusive.

Nature des chocs systémiques et impact sur l'inclusion financière

Un choc systémique peut prendre deux formes principales (Caruana, 2010) :¹⁰

1 Propagation via l'interconnexion des bilans
Le système financier est un réseau de bilans interconnectés. La complexité croissante des transactions quotidiennes implique qu'un choc frappant une institution peut se propager aux autres institutions qui y sont liées et devenir systémique. Les crises financières débutent souvent par des difficultés dans une institution spécifique. En raison des liens de règlement et d'interbancaire, la défaillance de ces entités peut menacer d'autres institutions auparavant saines.

2 Expositions communes
Un choc peut également devenir systémique en raison d'expositions communes. Par nature, un ralentissement national du marché de l'immobilier commercial ou résidentiel aura des effets étendus. Comme l'a montré la crise financière mondiale, de telles expositions communes peuvent générer des retombées internationales de grande ampleur.

De nombreux praticiens ont, dans un premier temps, décrit la crise comme un choc exogène négatif – une « pluie de météorites » ou une « tempête parfaite » – pour souligner son caractère soudain et généralisé. Trop souvent, lors des crises financières, les segments les plus vulnérables de la population – notamment les ménages à faible revenu, les femmes et les MSME – ont été disproportionnellement touchés, avec un impact négatif notable sur l'inclusion financière.

¹⁰ Ibid.



UN CADRE INTÉGRÉ ET INCLUSIF

Les fondations d'un cadre de stabilité financière efficace

Un cadre de stabilité financière efficace comprend plusieurs éléments clés, notamment :

- des dispositifs institutionnels et de gouvernance appropriés, assortis d'objectifs clairement définis
- des procédures et méthodes pour identifier et évaluer les risques systémiques pesant sur le système financier
- une boîte à outils de politiques
- des stratégies de communication internes et externes

(IMF/FSB/BIS, 2016)

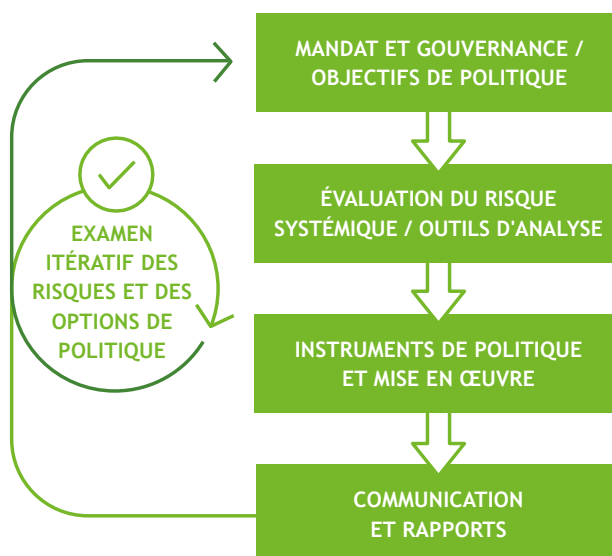
Ces éléments doivent s'inscrire dans un processus intégré et mutuellement renforçant, menant à des décisions de politique robustes et contribuant à la stabilité financière ainsi qu'au développement économique. Il s'agit d'un processus itératif : chaque décision politique (y compris la décision de ne pas intervenir) est suivie d'une analyse continue, de nouvelles discussions et d'un réexamen des options par les comités compétents.

La **Figure 5** illustre le caractère cyclique et dynamique du processus de politique macroprudentielle, via un cadre d'examen itératif. Elle souligne que la stabilité financière exige un suivi, une évaluation et une recalibration continus, plutôt que des mesures ponctuelles.

Le processus commence par l'identification des risques systémiques, se poursuit par des discussions internes, la sélection et la mise en œuvre d'outils, puis l'évaluation des résultats. Cette boucle de rétroaction permet d'actualiser les évaluations de risque et de garder les politiques adaptatives.

La participation des parties prenantes et la prise en compte de leurs retours favorisent des décisions fondées sur des données probantes et renforcent la résilience financière grâce à des réponses macroprudentielles opportunes.

FIGURE 5.
RÉEXAMEN ITÉRATIF DES RISQUES ET DES OPTIONS DE POLITIQUE



Cycle de décision en matière de politique macroprudentielle

L'expérience internationale en matière d'utilisation des instruments de politique macroprudentielle a fortement progressé au cours des dernières décennies, stimulée par la crise financière mondiale et, plus récemment, par l'expérience de la pandémie de COVID-19.

Néanmoins, de nombreux instruments demeurent relativement nouveaux, et les décideurs sont confrontés à des choix délicats lorsqu'ils répondent à des risques systémiques.

Les options de politique peuvent inclure des :

- approches globales,
- mesures plus ciblées, souvent plus difficiles à mettre en œuvre.

L'objectif peut être de traiter le risque systémique à sa source supposée ou de renforcer la robustesse globale du système financier, de sorte qu'il soit mieux à même de faire face à la matérialisation des risques.

De plus, de nombreuses actions ont des implications dans d'autres domaines de politique (par exemple la politique monétaire) et peuvent être mises en œuvre par différents départements ou autorités.

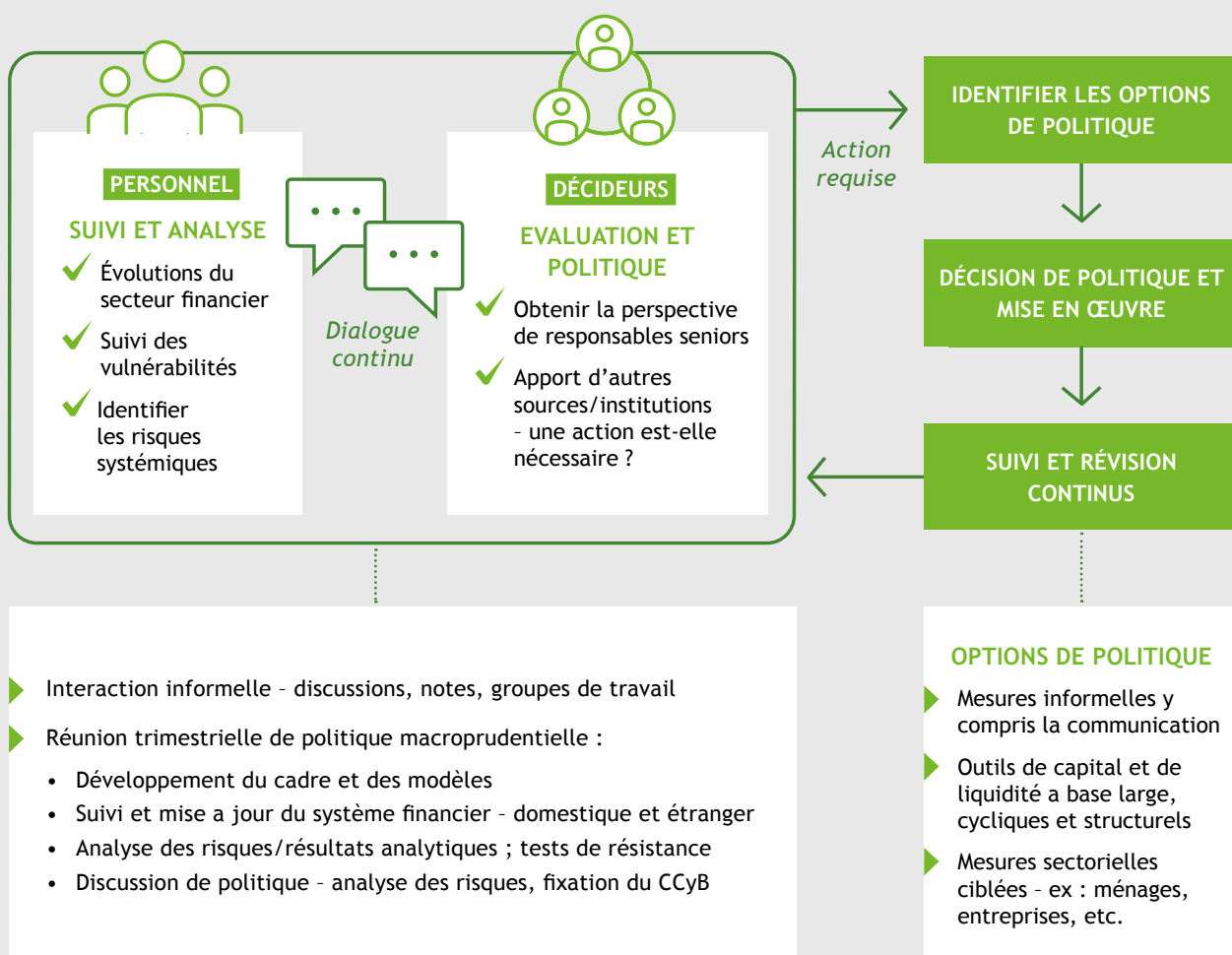
Le choix entre les options disponibles nécessite une évaluation des arbitrages potentiels et est plus efficace lorsqu'il est pris dans le cadre d'une structure de décision macroprudentielle bien établie, qui suppose une importante circulation d'informations et de nombreuses interactions entre les parties prenantes, en interne comme en externe.

La **Figure 6** met en évidence le rôle crucial du flux de données dans le soutien d'un cadre de politique macroprudentielle coordonné. Elle illustre comment l'échange régulier de données fiables entre banques centrales, régulateurs, ministères et institutions chargées de l'inclusion est indispensable à des décisions efficaces.

Le schéma montre un flux multidirectionnel de :

- données quantitatives (indicateurs financiers et d'inclusion) ;
- informations qualitatives (intelligence de marché, retours sectoriels) ;
- résultats analytiques (évaluations des risques, tests de résistance).

FIGURE 6. FLUX EFFICACE DE DONNÉES ET D'INFORMATIONS POUR SOUTENIR LE DIALOGUE ET LA COORDINATION ENTRE LES PARTIES PRENANTES CLÉS



Cet échange continu permet d'identifier tôt les vulnérabilités, d'aligner les institutions et de renforcer la confiance et l'accountability dans la gouvernance macroprudentielle.

La figure souligne l'importance de mécanismes institutionnalisés de partage de données et de dialogue inter-agences pour une supervision stable et inclusive.

De nombreux membres de l'AFI ont déjà adopté des outils macroprudentiels clés, tels que :

- les coussins de capital
- les exigences de liquidité
- les mesures encadrant l'octroi de crédit
- la gestion des expositions en devises étrangères

Ils pourraient être prêts à en déployer davantage. Toutefois, de nombreuses autorités macroprudentielles se concentrent encore sur un ensemble restreint d'outils bien compris, tout en élargissant progressivement leur palette d'options.

Nombre de pays rencontrent des difficultés dans la mise en œuvre d'un cadre de décision macroprudentielle réellement inclusif, en raison de l'absence :

- de mandat clair alignant stabilité financière et inclusion financière
- de mécanismes et processus structurés pour soutenir les interactions et la coordination entre parties prenantes
- de dispositifs formels de partage de données garantissant que les outils analytiques macroprudentiels intègrent et exploitent les données d'inclusion financière.



5 MANDAT ET GOUVERNANCE EN MATIÈRE DE STABILITÉ FINANCIÈRE INCLUSIVE

Dans la plupart des cas, les banques centrales ont élaboré une politique institutionnelle qui fait explicitement référence à leur rôle dans le maintien de la stabilité financière. Il s'agit d'un aspect très positif. Toutefois, toutes ne disposent pas d'un mandat clair et spécifique, assorti de termes de référence bien définis quant à la mise en œuvre d'un cadre macroprudentiel.

Peu de banques centrales ont signé des protocoles (MoU) établissant des comités macroprudentiels ou de stabilité financière (MPC/FSC) avec des parties prenantes clés telles que le ministère des Finances ou la Bourse.

Lorsque ces comités existent, ils sont présidés par la banque centrale ou par le ministère des Finances, les membres ayant voix délibérative y étant souvent majoritaires. Les réunions se tiennent idéalement sur une base trimestrielle, comme précisé dans le MoU.

Des groupes de travail, dirigés par l'Unité macroprudentielle de la banque centrale, viennent les appuyer. Ils se concentrent sur l'analyse des risques, les politiques, les données, l'inclusion financière et la finance durable, en mobilisant des collaborateurs issus de diverses autorités.

Il est nécessaire de clarifier le mandat en matière de surveillance macroprudentielle afin d'assurer une stabilité financière intégrant les considérations d'inclusion, d'autant que certains membres de l'AFI ont souligné que ces dimensions ne sont pas toujours pleinement reconnues. Adapter la définition de la stabilité financière au contexte local peut contribuer à mieux intégrer l'inclusion financière dans ce cadre renforcé.

RECOMMANDATION 1 / CADRE

- ▶ Finaliser ou rédiger un document complet de cadre de stabilité financière intégrant de manière adéquate les composantes d'inclusion financière.
- ▶ Ce document est essentiel, car il formalise les objectifs de politique de la banque centrale dans le domaine macroprudentiel. Il illustre la manière dont celle-ci entend remplir son mandat à travers des résumés clairs des processus décisionnels, des méthodologies analytiques et des principaux instruments de politique, y compris ceux liés aux dimensions d'inclusion financière.
- ▶ Le document ne doit pas attendre que le cadre soit « terminé ». En dehors de la définition des objectifs de politique, il peut évoluer comme un document vivant, régulièrement mis à jour en fonction des progrès de la recherche et de l'expérience.
- ▶ Il peut être publié sur le site web de la banque centrale pour favoriser la compréhension par le public et renforcer la responsabilité de l'institution.

RECOMMANDATION 2 / GROUPES DE TRAVAIL

- ▶ Les groupes de travail qui soutiennent le MPC/FSC devraient être créés et mis en route sans délai.
- ▶ Ces groupes constituent un excellent mécanisme pour organiser et orienter les efforts des équipes sur les thématiques macroprudentielles inclusives et favorisent efficacement le partage d'informations et la collaboration.
- ▶ Ils permettent des échanges ouverts en amont (par exemple des séances de « brainstorming »), facilitant l'exploration d'un large spectre de risques et d'options de politique avant la formulation de recommandations plus structurées à l'intention des instances supérieures.
- ▶ Ils constituent également des plateformes utiles pour discuter des risques émergents et des enjeux liés au renforcement du caractère inclusif du cadre de stabilité financière.

RECOMMANDATION 3 / COMITÉ INTERMÉDIAIRE

- ▶ Les banques centrales peuvent envisager de mettre en place un comité intermédiaire, placé au-dessus des groupes de travail mais en-deçà du MPC/FSC. Composé uniquement de membres du personnel de la banque centrale, il offrirait un espace de discussion approfondie des recommandations de politique à l'intérieur de l'institution avant leur présentation aux instances de plus haut niveau ou à des organes externes via le MPC.
- ▶ Si cette fonction de revue peut être assurée de manière informelle, l'intégrer formellement dans le processus décisionnel présente des avantages en termes de cohérence et de traçabilité.



ENCADRÉ 1

APPROCHE DE LA STATE BANK OF PAKISTAN POUR GARANTIR SON MANDAT DE STABILITÉ FINANCIÈRE



MANDAT ET OBJECTIFS :

La stabilité financière est l'un des principaux objectifs statutaires de la State Bank of Pakistan (SBP), tels que définis dans la loi SBP Act 1956 [articles 4B(2) et 4C(j)] et déclinés dans la vision et le plan stratégique de la SBP. La loi confère à la SBP la responsabilité d'assurer la stabilité du système financier et la stabilité monétaire. La stabilité du système financier est à son tour une condition essentielle de la stabilité monétaire et des prix, ouvrant la voie à un développement économique durable.



DISPOSITIF INSTITUTIONNEL

La SBP a mis en place un cadre complet de politique macroprudentielle (Macroprudential Policy Framework - MPPF) au Pakistan, décliné en plusieurs niveaux interconnectés, afin de garantir la stabilité financière. Au sommet se trouve le Comité exécutif (Executive Committee - EC), autorité désignée pour la politique macroprudentielle. Il veille à la sécurité du secteur bancaire et à la stabilité globale du système financier, en prévenant l'accumulation de risques systémiques dans le temps ou leur propagation via les interconnexions entre institutions. L'EC est assisté par un Département de la stabilité financière, chargé des évaluations de risques systémiques. Au-delà du secteur bancaire, un Conseil national de stabilité financière (National Financial Stability Council - NFSC) regroupe la Securities and Exchange Commission of Pakistan et le ministère des Finances. Le NFSC, créé par protocole d'accord, est mandaté pour évaluer et gérer les risques pesant sur le système financier au sens large et sur l'économie.



CONSIDÉRATIONS OPÉRATIONNELLES

La SBP dispose d'un cadre complet et mobilise une variété d'outils et de méthodologies pour évaluer l'impact des développements économiques et financiers sur la stabilité du système financier. Les procédures d'évaluation sont adaptatives et intègrent les meilleures pratiques internationales, incluant des outils avancés, des méthodologies sophistiquées et des mesures réglementaires. Des initiatives récentes, telles que la supervision fondée sur les risques, la mise en œuvre de la norme IFRS-9 et l'instauration d'un cadre complet de résolution bancaire, ont renforcé la capacité de la SBP à superviser les risques de stabilité financière. Au fil du temps, de nombreux outils ont été activés ou adoptés pour traiter les risques systémiques, y compris ceux introduits durant la pandémie de COVID-19.



COMMUNICATION DE LA POLITIQUE MACROPRUDENTIELLE

Un dispositif de communication élaboré informe les parties prenantes sur l'état de l'économie et la stabilité financière, y compris sur l'inclusion financière. Parmi les publications figurent :

- le Rapport annuel sur la stabilité financière
- le Rapport annuel du Gouverneur [en vertu de l'article 39(3) de la loi]
- l'examen semestriel de la performance du secteur bancaire

Les décisions de l'EC et du NFSC sont communiquées aux entités régulées via des circulaires, lettres circulaires et communiqués de presse. Pour le grand public, des messages spécifiques, des interviews du Gouverneur ou d'autres hauts responsables, ainsi que des podcasts explicatifs sont diffusés.



6 ÉVALUATION DU RISQUE SYSTÉMIQUE / OUTILS D'ANALYSE

Selon des entretiens menés en 2025 avec les membres de l'AFI, le développement d'outils d'analyse permettant de collecter et de traiter les données d'inclusion financière est un enjeu crucial pour les décideurs. Certains éléments d'un modèle macro-financier sont déjà en place, mais son développement plus complet demeure un objectif de long terme encore en cours.

Les données constituent l'ossature de toute évaluation quantitative des risques. De nombreux pays sont confrontés à des difficultés liées à la disponibilité de données fiables et fournies en temps utile, en particulier à l'absence de longues séries historiques couvrant non seulement les données économiques et financières classiques, mais aussi les indicateurs d'inclusion financière. La collecte de données pertinentes pour analyser de manière exhaustive les interactions entre stabilité financière et inclusion financière est un domaine où la plupart des membres de l'AFI rencontrent des défis majeurs et où un appui en matière de recherche et d'assistance technique serait particulièrement utile.

Néanmoins, dans certains pays, les données actuellement disponibles peuvent déjà suffire à construire plusieurs indicateurs utiles de risque et d'inclusion financière, et ces pays s'emploient à améliorer graduellement leurs outils analytiques. En outre, ils devraient envisager de collecter des données supplémentaires, notamment via la mise en place d'enquêtes sur les conditions de crédit bancaire (Bank Lending Surveys - BLS), lorsqu'un tel dispositif n'existe pas encore.

Les données qualitatives constituent un complément essentiel aux données quantitatives. Les échanges avec des acteurs avertis du secteur financier et l'exploitation d'une grande variété de sources d'information (analyses externes, travaux académiques, contacts internationaux, etc.) offrent un éclairage supplémentaire sur les risques systémiques et sur les interactions entre stabilité financière et inclusion financière. Cette dimension qualitative se révèle particulièrement utile pour les risques atypiques ou émergents, qui ne sont pas encore pleinement visibles dans les données financières à un stade précoce.

RECOMMANDATION 4 / DONNÉES QUANTITATIVES

► Adopter une approche ciblée pour obtenir des données et informations additionnelles nécessaires à l'analyse des risques.

L'éventail des données quantitatives souhaitables est très large, mais il convient - en coopération avec les collègues des autres départements de la banque centrale - d'identifier plus précisément les besoins prioritaires en matière de données, tant par secteur financier que par catégorie de risques systémiques, puis d'examiner les options permettant d'obtenir ces données supplémentaires. Les priorités incluent les données relatives à l'inclusion financière et à ses interconnexions avec les emprunts des MSME/PME, des entreprises et des ménages, ainsi qu'avec les flux de capitaux (et les déséquilibres de devise et d'échéance qui y sont associés). Les domaines d'intérêt englobent notamment les compagnies d'assurance inclusives, la finance parallèle (shadow banking), les marchés immobiliers, ainsi que des données granulaires (micro-données) sur le crédit aux ménages.

Pour la dimension « usage » de l'inclusion financière, la littérature recourt fréquemment à des indicateurs tels que les ratios encours de crédits/PIB et encours de dépôts/PIB (Ahamed & Mallick, 2019 ; Danisman & Tarazi, 2020 ; Sarma & Pais, 2011 ; Wang & Luo, 2022). Par ailleurs, Feghali et al. (2021) et Han & Melecky (2017) utilisent comme proxy de l'usage le nombre de déposants et d'emprunteurs pour 1 000 adultes, tel que reporté dans la base de données Financial Access Survey (FAS) du FMI.¹¹

¹¹ Ben Naceur, Sami, Candelon, Bertrand & Mugrabi, Farah. 2024. "Systemic Implications of Financial Inclusion", IMF Working Papers 2024, 203. September 2024. Washington D.C. International Monetary Fund (IMF). Available at: <https://doi.org/10.5089/9798400290763.001>

RECOMMANDATION 5 / DONNÉES QUALITATIVES

Renforcer la prise en compte des informations et indicateurs qualitatifs.

Les pays membres de l'AfI devraient chercher à améliorer l'accès aux informations qualitatives, qui constituent un élément important de tout dispositif de surveillance des risques. Ces informations peuvent provenir de multiples sources externes, notamment : les points de vue exprimés par le secteur financier domestique, les organisations internationales (par ex. le FMI), les agences de notation et les analyses du secteur privé. Ces sources sont particulièrement utiles pour détecter des risques jusqu'alors non identifiés ou émergents, ainsi que les interrelations entre inclusion financière et stabilité financière.

Le choix de ces deux métriques pour appréhender la demande d'inclusion financière ne permet toutefois pas de capturer certaines dynamiques importantes. Par exemple, considérer uniquement le nombre d'emprunteurs pour 1 000 adultes peut surévaluer le niveau d'inclusion, dans la mesure où le simple fait d'être emprunteur ne garantit pas une activité de crédit régulière ou significative. Inversement, n'utiliser que l'encours de prêts rapporté au PIB peut masquer une forte concentration des crédits sur les clients à revenu élevé, sans rendre compte de la part potentiellement importante de la population exclue des activités d'emprunt.

En outre, ces différents indicateurs peuvent n'avoir pas les mêmes implications pour la stabilité financière. L'encours des prêts rapporté au PIB peut être interprété comme une mesure de la profondeur financière, qui n'a pas nécessairement les mêmes effets sur la stabilité

que l'extension de l'accès au crédit à des emprunteurs à faible revenu (Sahay et al., 2015)¹². Barajas et al. (2007) observent que, si dans certains pays la profondeur financière a progressé de manière régulière, dans d'autres elle a suivi un parcours plus heurté, marqué par de fortes accélérations du crédit agrégé - ou « booms du crédit » - parfois suivies d'épisodes de tensions financières et de crises bancaires. À cet égard, élargir la clientèle à un grand nombre d'emprunteurs de petite taille et de profils diversifiés permet aux banques de réduire la concentration de gros prêts, lesquels sont associés à des pertes plus importantes et moins prévisibles (Adasme et al., 2006 ; Morgan & Pontines, 2014).¹³

RECOMMANDATION 6 / SONDAGES

Mettre en œuvre des sondages sectorielles pour renforcer les sources d'information de la banque centrale en matière d'inclusion financière.

Finaliser la conception de sondages portant sur les MSME, PME, ménages et agriculteurs situés dans des zones reculées, ainsi que sur les conditions de prêt. Avant leur lancement, une phase de consultation devrait être organisée afin d'informer les banques et institutions financières non bancaires de la mise en place de ces enquêtes et de recueillir des retours plus détaillés auprès d'un échantillon d'établissements. Une fois déployées, ces sondages constitueront une contribution significative au socle de données disponible pour l'Unité macroprudentielle, tout en servant de point de contact privilégié avec le secteur bancaire.

¹² Sahay, R., Cihak, M., N'Diaye, P., & Barajas, A. 2015. Rethinking financial deepening: Stability and growth in emerging markets. *Journal of Institutional Economics*, 17 (33), 73-107. Available at: <https://www.imf.org/external/pubs/ft/sdn/2015/sdn1508.pdf>

¹³ Loan size and systemic risk





INSTRUMENTS ET OUTILS DE POLITIQUE MACROPRUDENTIELLE

Les instruments de politique constituent un élément essentiel d'un dispositif macroprudentiel efficace, destiné à renforcer la résilience du système financier et à réduire les risques systémiques. Ce chapitre regroupe ces outils en plusieurs grandes catégories - exigences de fonds propres, normes de liquidité, mesures ciblant le crédit et dispositifs structurels - et explique comment ils peuvent être utilisés seuls ou de façon combinée pour promouvoir la stabilité. Une calibration fine de ces instruments est cruciale, notamment dans un contexte de progression de l'inclusion financière, afin d'éviter des effets indésirables. La présentation de cette « boîte à outils » macroprudentielle offre aux décideurs une base pratique pour favoriser un système financier à la fois inclusif et stable.

Instruments macroprudentiels

La **Figure 7** présente un ensemble complet d'instruments macroprudentiels utilisés par les autorités de régulation et de supervision pour identifier, surveiller et atténuer les risques systémiques à l'échelle du système financier. Ces outils couvrent plusieurs domaines, notamment les exigences de fonds propres, la mesure des risques, les normes de liquidité du financement et les pratiques de rémunération. Par exemple, les régulateurs peuvent appliquer des coussins de fonds propres contracycliques ou des ratios prêt-

valeur variables dans le temps afin de modérer les cycles du crédit et de prévenir la formation de bulles d'actifs. Les superviseurs peuvent ajuster les filtres prudentiels ou exiger des provisions dynamiques pour faire face aux pratiques comptables procycliques.

Le tableau présente un ensemble complet d'instruments macroprudentiels mobilisés par les autorités de régulation et de supervision pour identifier, suivre et atténuer les risques systémiques à l'échelle du système financier. Ces outils couvrent plusieurs domaines : exigences de capital, dispositifs de mesure des risques, normes de liquidité de financement, politiques de provisionnement et pratiques de rémunération, entre autres.

Par exemple, les autorités peuvent utiliser des coussins de fonds propres contracycliques ou des ratios prêt-valeur (LTV) variables dans le temps pour atténuer les cycles du crédit et prévenir la formation de bulles d'actifs. Les superviseurs peuvent ajuster certains filtres prudentiels ou recourir à des dispositifs de provisionnement dynamique pour contrer le caractère procyclique des normes comptables.

Le tableau met également en évidence des mesures telles que les restrictions de distribution des bénéfices ou les mécanismes de capital contingent, qui contribuent à renforcer la résilience pendant les phases d'expansion et à garantir des coussins suffisants en période de ralentissement. Nombre de ces instruments visent à modifier les comportements au sein du secteur financier, en alignant les incitations, en limitant la prise de risque excessive et en encourageant une vision de long terme.

Lors des entretiens avec les membres de l'AFI, il est apparu qu'il existe parfois une certaine confusion entre les instruments de politique macroprudentielle et les outils de nature microprudentielle, ainsi que leurs objectifs respectifs. D'où l'accent mis dans ce toolkit sur des exemples d'outils proprement macroprudentiels, conçus pour préserver la stabilité du système financier dans son ensemble. Bien que de nombreuses autorités macroprudentielles disposent déjà de ces instruments, leurs effets sur l'inclusion financière restent encore mal compris et appellent des travaux d'analyse supplémentaires.

FIGURE 7. INSTRUMENTS MACROPRUDENTIELS

INSTRUMENTS	EXEMPLES
1 MESURE DU RISQUE	
Par les banques	Risques mesurés et recalibrés selon le cycle ou selon la tendance cyclique
Par les superviseurs	• Notations de surveillance/supplémentaires du risque systémique (par exemple : comorbidité des risques ; liens directs et indirects entre institutions) • Évaluations de la cohérence et des limites des modèles des banques • Examen et validation des modèles internes utilisés pour l'évaluation du risque systémique
2 INFORMATION FINANCIÈRE / REPORTAGE	
Normes comptables prudentielles	Utilisation de normes comptables moins procycliques ; provisions dynamiques
Filtres prudentiels	• Ajustement de la valeur de marché comme base des estimations prudentielles de capital • Décotes (haircuts) cycliques appliquées aux actifs • Développement de provisions dynamiques plutôt que statiques
Divulgestion	• Divulgestion régulière des différents types de risques (risque de crédit, liquidité, etc.) • Divulgestion de projections de pertes et d'estimations de valorisation dans les rapports financiers des banques
3 CAPITAL RÉGLEMENTAIRE	
Pilier 1	• Surcharge de capital systémique • Réduire la sensibilité des exigences de capital réglementaire au point actuel du cycle ainsi qu'aux variations du risque mesuré • Introduire un multiplicateur dépendant du cycle appliqué au niveau de capital à un moment donné • Augmenter les exigences de capital réglementaire pour certains types d'expositions, avec des pondérations de risque plus élevées que celles prévues par Bâle II, pour des raisons macroprudentielles
Pilier 2	Lien avec le cycle
4 NORMES DE LIQUIDITÉ / FINANCEMENT	
	• Exigences de liquidité cycliques • Limites de concentration • Restrictions de financement en devises • Limites de positions ouvertes en devises
5 DISPOSITIFS DE COLLATÉRALISATION	
	• Ratios prêts/valeur (LTV) variant dans le temps • Décotes variables selon la conjoncture économique et la qualité du collatéral • Exigences de marge variant dans le temps • Limites quantitatives sur la croissance des expositions
6 LIMITES DE CONCENTRATION	
	• Intérêts et surcharges variant dans le temps • Mesures ex ante sur les risques sectoriels

7	SCHÉMAS DE COMPENSATION (compensation schemes)	• Lignes directrices visant à renforcer la rémunération basée sur le long terme • Report (backloading) de paiements liés au risque • Renforcement du caractère contracyclique
8	MÉCANISMES DE DISTRIBUTION DES BÉNÉFICES ET PERTES	Limitation des dividendes pour renforcer les marges de capital pendant les périodes d'expansion
9	MÉCANISMES D'ASSURANCE DU RISQUE SYSTÉMIQUE	• Fonds d'assurance du risque systémique financé par une taxe • Assurances contre les pertes systémiques en période faible, financées par contributions en période haute • Réduction du risque systémique additionnel
10	GESTION DES DÉFAILLANCES ET RÉOLUTION	• Déclenchement progressif selon le risque systémique • Déclenchement plus sévère lorsque le risque systémique est élevé

Source: Adapté depuis BIS (2008), "Addressing financial system procyclicality: a possible framework"

Dans l'ensemble, ce tableau illustre la nature graduée et proactive de la politique macroprudentielle, qui se distingue des outils microprudentiels traditionnels par son orientation vers les vulnérabilités systémiques et non plus vers les seuls risques propres à chaque institution.

Approches macroprudentielle et microprudentielle

La **Figure 8** présente une vue comparative des approches macroprudentielle et microprudentielle de la régulation financière, en mettant en évidence leurs objectifs, leur vision du risque et leurs modalités de mise en œuvre.

La politique macroprudentielle est conçue pour limiter le risque systémique et protéger le système financier dans son ensemble, avec pour objectif ultime de préserver l'économie réelle des effets de l'instabilité financière. Elle considère le risque comme endogène, c'est-à-dire résultant des comportements collectifs et des interconnexions entre institutions ; les instruments sont calibrés selon une perspective « top-down », à l'échelle du système.

À l'inverse, la politique microprudentielle se concentre sur la solidité de chaque institution financière individuellement, afin de protéger principalement les consommateurs, les déposants et les investisseurs. Elle appréhende le risque comme

exogène à l'institution et ajuste les contrôles en fonction des profils de risque propres à chaque acteur, dans une logique de supervision « bottom-up ».

Le tableau souligne ainsi le rôle essentiel de la surveillance macroprudentielle pour traiter les expositions communes et les corrélations de risques qui peuvent être ignorées par une approche purement microprudentielle. Cette distinction est particulièrement importante pour les autorités, qui cherchent à renforcer la résilience à la fois au niveau des institutions et au niveau du système, dans des environnements financiers de plus en plus interconnectés.

FIGURE 8. PERSPECTIVES MACROPRUDENTIELLES VERSUS MICROPRUDENTIELLES

	MACROPRUDENTIEL	MICROPRUDENTIEL
Objectif proximal	Limiter les tensions affectant l'ensemble du système financier	Limiter les difficultés des institutions individuelles
Objectif ultime	Éviter les coûts macroéconomiques liés à l'instabilité financière	Protection du consommateur (investisseur / déposant)
Caractérisation du risque	« Endogène » (dépendant des comportements collectifs)	« Exogène » (indépendant du comportement des agents individuels)
Corrélations et expositions communes entre institutions	Importantes	Non-pertinent
Calibrage des contrôles pruden-tiels	En fonction du risque à l'échelle du système ; approche haut-bas	Selon les risques propres à chaque institution ; approche «bas-haut »

Source: Borio (2003), Document de travail de la BRI Towards a macroprudential framework for financial supervision and regulation?

La « boîte à outils » macroprudentielle

La Figure 9 présente une vue structurée de la boîte à outils macroprudentielle, en classant les instruments selon leurs objectifs et leurs domaines d'action dans le système financier. Elle recense la diversité des outils à la disposition des autorités pour faire face au risque systémique : coussins de capital, exigences de liquidité, mesures relatives au crédit, outils structurels, etc.

Ces instruments servent soit à accroître la résilience du système face aux chocs (par exemple, les coussins de capital contracycliques, les ratios de couverture de liquidité), soit à freiner l'accumulation de vulnérabilités financières (par exemple, des plafonds de LTV ou de ratios dette-revenu).

Les outils structurels, tels que les surcharges de capital pour les établissements systémiques ou les limitations d'expositions interbancaires, visent à gérer les risques liés à l'interdépendance et au phénomène des institutions « trop grandes pour faire défaut ». En cartographiant ces instruments, la figure souligne l'importance d'une approche holistique, flexible et fondée sur le risque. Aucun outil ne suffit à lui seul : c'est la combinaison cohérente d'instruments complémentaires qui permet de prévenir l'instabilité financière et de soutenir la résilience à long terme, en particulier dans des contextes dynamiques ou en rapide mutation.

Une inclusion financière plus large peut accroître les risques financiers si elle résulte principalement de l'expansion de segments relativement peu régulés du système financier. [...] L'un des moyens de limiter la dégradation des standards de crédit des banques commerciales liée à l'entrée de banques non traditionnelles consiste à relever les exigences de capital, de sorte que les banques soient moins incitées à accorder des prêts plus risqués lorsqu'une part plus importante de leurs fonds propres est engagée. (IMF, Systemic Implications of Financial Inclusion, 2024)

Notre analyse couvre la régulation macroprudentielle au niveau des pays ainsi que le respect des normes de Bâle III au niveau des banques. Ces politiques renforcent la résilience du secteur bancaire en réduisant les incitations à la prise de risque individuelle, notamment lors des phases d'expansion rapide de l'inclusion financière. (IMF, Systemic Implications of Financial Inclusion, 2024)

FIGURE 9. LA BOÎTE À OUTILS MACROPRUDENTIELLE-LISTE NON-EXHAUSTIVE ET DES EXEMPLES

PHASE D'EXPANSION	PHASE DE CONTRACTION	CONTAGION / PROPAGATION DES CHOCS
Plafonds/limites variables dans le temps sur : > Marges, décotes > Exposition à certains secteurs > Croissance du crédit	Ajustement dynamique des provisions ou des marges	Restrictions variables sur la composition des actifs (Volcker, Vickers)
Limites variables sur : > Déséquilibres (FX, taux d'intérêt) > Exigences de réserves	Normes de liquidités (NSFR, LCR)	Limites spécifiques par institution sur expositions bilatérales ou autres éléments du bilan
Exigences de capital contracycliques	Taxes sur passifs non essentiels	Surcharges de capital pour risque systémique
Taxes ou prélèvements sur actifs/passifs spécifiques	Produits standardisés, dispositifs filet de sécurité (Banque centrale/Ministère des Finances)	Taxes/prélèvements selon externalité (taille, réseau)
Comptabilité (ex. Règles de valorisation)		Mesures institutionnelles (infrastructure, CCPs, résolution, testaments bancaires, etc.)
Mesures de gouvernance/rémunération		

Source: Stijn Claessens. 2014. *An Overview of Macroprudential Policy Tools*. IMF Working Papers 2014, 214. (2014). December 2014. Washington D.C. International Monetary Fund (IMF). Available at: <https://doi.org/10.5089/9781484358115.001>

RECOMMANDATION 7 / RECHERCHE

➤ Mener davantage de travaux de recherche pour mieux comprendre l'impact des outils de politique macroprudentielle sur l'inclusion financière et approfondir le dialogue sur ces effets avec les parties prenantes concernées.



8 COMMUNICATIONS ET REPORTAGE

La stratégie de communication et de transparence constitue un pilier fondamental du maintien de la stabilité financière. La communication des banques centrales sur les enjeux de stabilité financière est déjà, et sera sans doute encore davantage à l'avenir, scrutée de près. Son rôle ne doit pas être sous-estimé : elle exerce une influence déterminante sur le secteur financier, les marchés et l'inclusion financière.

Tant la communication interne qu'externe présentent des défis pour les banques centrales.

1

COMMUNICATION INTERNE

au sein de la banque centrale et avec les agences partenaires, elle constitue la « colle » et la « trame » qui assurent la cohérence du cadre de politique et permettent son bon fonctionnement. Les équipes doivent fournir aux décideurs un ensemble d'informations structurées, résumant les évolutions des secteurs financiers nationaux et internationaux, évaluant les risques systémiques existants ou émergents et proposant, le cas échéant, des recommandations de politiques.

2

COMMUNICATION EXTERNE

tournée vers le public, les institutions financières, les marchés et les autres parties prenantes, elle contribue à faire comprendre la nature des risques systémiques et à renforcer l'adhésion aux mesures adoptées.

De nombreux membres de l'AfI disposent d'une unité macroprudentielle ou de stabilité financière qui produit des Rapports de stabilité financière (RSF) complets, dont la profondeur analytique s'accroît, avec une volonté d'en augmenter la fréquence de publication. Toutefois, la réalisation de ces rapports en temps utile est souvent difficile en raison de ressources limitées, et l'absence de données pertinentes, notamment sur l'inclusion financière, limite la qualité des analyses.

RECOMMANDATION 8 / DIALOGUE INTERNE

► **Instaurer solidement le dialogue continu entre les équipes et les décideurs de haut niveau qui sous-tend le cadre macroprudentiel.**

Pour appuyer le Comité de stabilité financière ainsi que les plus hauts responsables, il convient de développer un ensemble élargi de supports de reporting couvrant : les évolutions du système financier, les développements internationaux pertinents, la dynamique récente des risques. Lorsque cela s'y prête, ces rapports devraient intégrer des discussions internes sur les options de politique et les recommandations associées. À intervalles plus espacés, des discussions sur des risques plus spéculatifs ou atypiques devraient également être encouragées. Ce processus décisionnel doit inclure des données et éléments relatifs à l'inclusion financière.

Il importe également de favoriser des échanges nourris depuis les décideurs vers les équipes. Les hauts responsables accumulent une quantité considérable d'informations utiles à travers leurs contacts et discussions de haut niveau, tant au plan national qu'international. Même s'il convient de veiller à ce que seules les informations appropriées soient partagées, les orientations ainsi communiquées aident les équipes à cibler leurs analyses et à mieux percevoir les évolutions importantes dans d'autres juridictions, y compris sur les questions d'inclusion financière. Cela peut par exemple passer par des séances de restitution ciblées à la suite de réunions de haut niveau.

RECOMMANDATION 9 / ENGAGEMENT EXTERNE

Renforcer les interactions des équipes avec les interlocuteurs externes, tant au sein du système financier domestique (par exemple les professionnels des institutions financières) qu'au niveau international (réunions, conférences, groupes de travail, programmes de formation, etc.).

Ces échanges informels peuvent offrir des perspectives précieuses et aider les interlocuteurs à mieux comprendre les positions et la réflexion des autorités macroprudentielles et des institutions responsables de l'inclusion financière. Les contacts internationaux constituent une source riche d'informations sur la recherche analytique, sur les risques systémiques observés dans d'autres systèmes financiers et sur l'impact des mesures de politique.

RECOMMANDATION 10 / COMMUNICATION PUBLIQUE

Dans le cadre d'un « communication package » global, renforcer le recours à d'autres formes de communication publique pour accroître la visibilité et la compréhension des enjeux et politiques de stabilité financière, y compris les interactions entre stabilité financière et inclusion financière (et inversement).

Cela peut prendre la forme de discours supplémentaires, de communiqués de presse, de conférences de presse, ou encore de documents plus courts et d'infographies. Ces initiatives peuvent influencer de manière positive les comportements du public et du secteur financier, réduire le risque systémique et améliorer l'efficacité globale des mesures de politique.

RECOMMANDATION 11 / PLATEFORME EN LIGNE

Mettre en place un « Hub de stabilité financière » en ligne, combinant données, travaux de recherche, analyses d'experts et autres informations dans un espace unique et facilement accessible.

Il s'agirait d'un site géré par la banque centrale, regroupant l'ensemble des documents pertinents relatifs à la stabilité financière, structurés de manière à être aisément consultables par le public. Les versions les plus avancées de ces hubs incluent des vidéos, des graphiques interactifs et des documents pédagogiques destinés à un large public. Certains documents internes, adaptés en conséquence, peuvent également y être publiés.

Une version interne du Hub peut être créée pour contenir des données et informations confidentielles, accessible aux membres du Comité de stabilité financière et aux groupes de travail macroprudentiels.

La banque centrale des Philippines offre de bons exemples en matière de transparence et de communication. Elle présente clairement certains éléments essentiels du cadre de stabilité financière ainsi que la composition d'un comité clé.¹⁴



ÉTUDE DE CAS : BANGKO SENTRAL NG PILIPINAS (BSP)

Institutionnaliser la stabilité financière via le Financial Stability Coordination Council (FSCC)

Les systèmes financiers sont par nature complexes et interdépendants. Des chocs frappant un segment - banques, marchés, assurances - peuvent se diffuser à l'ensemble de l'économie. En réponse à ces défis, de nombreuses banques centrales ont mis en place des structures de coordination dédiées à la stabilité financière.

Aux Philippines, le **Financial Stability Coordination Council (FSCC)** joue ce rôle central:

1 Portail FSCC dédié

Le FSCC maintient un portail spécifique sur le site de la BSP, qui sert de point d'accès unique à l'ensemble des informations liées à la stabilité financière :

- annonces et comptes rendus de réunions du Conseil
- documents-cadres et mises à jour de politique
- contenus pédagogiques sur la politique macroprudentielle
- accès aux publications, discours et bases de données

Ce dispositif favorise à la fois la diffusion en temps réel et la conservation des informations, permettant aux parties prenantes de suivre l'évolution des travaux dans la durée.

¹⁴ Bangko Sentral ng Pilipinas. 2020. Macroprudential Policy Strategy Framework: The Case of the Philippines. Available at: <https://www.bsp.gov.ph/Pages/FinancialStability/MacroprudentialPolicyStrategyFramework.aspx>

Cette composition multi-agences reflète la diversité des risques systémiques dans l'écosystème financier : banque, marchés des capitaux, assurance et politique budgétaire. Le conseil est structuré pour fonctionner aux niveaux stratégique et opérationnel :

- Comité exécutif - Composé de chefs d'agence, fournissant une direction de haut niveau
- Groupe de travail technique inter-agences - Gère la coordination quotidienne et les évaluations techniques

- Bureau de gestion des risques systémiques de BSP - Agit en tant que secrétariat et moteur analytique du FSCC.

La structure facilite la recherche d'un consensus et l'harmonisation des politiques entre les autorités, permettant ainsi d'aborder les préoccupations macroprudentielles sous un angle multi-perspectif et à l'échelle du système.

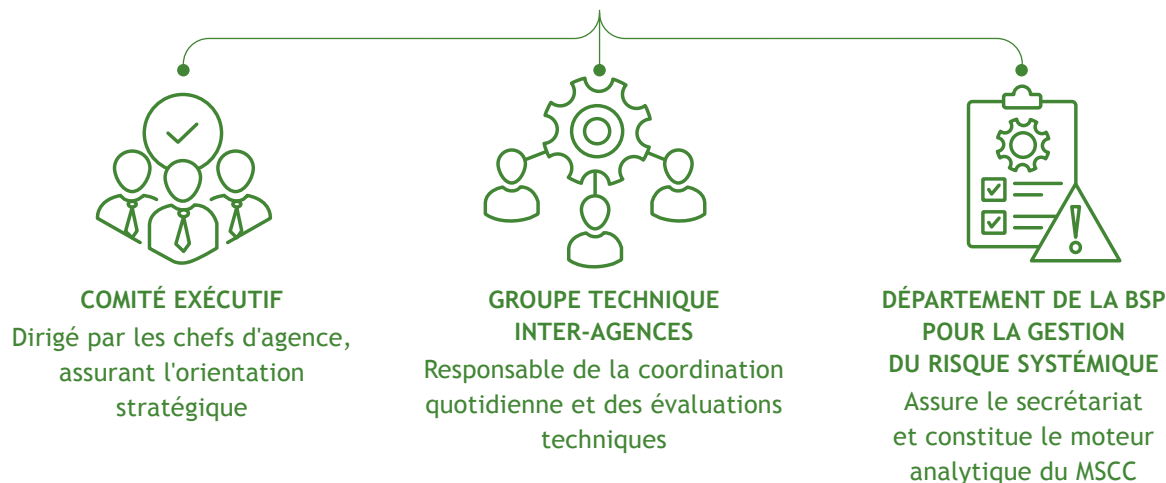
FIGURE 10. LA STRUCTURE INSTITUTIONNELLE DU FSCC ET SON APPROCHE COLLABORATIVE

CONSEIL DE COORDINATION DE LA STABILITÉ FINANCIÈRE (FSCC)

Rassemble les chefs et représentants des institutions suivantes :



Le conseil est structuré pour fonctionner à la fois aux niveaux stratégique et opérationnel :



2 Le Cadre Stratégique de Politique Macroprudentielle

En juin 2020, le FSCC a publié un Cadre stratégique détaillé de politique macroprudentielle (*Macroprudential Policy Strategy Framework - MPSF*) exposant la philosophie, la stratégie et les outils qui sous-tendent l'approche des Philippines en matière de stabilité financière. Les principaux principes de ce cadre incluent :

Définition et objectif de la stabilité financière

La BSP et le FSCC définissent la stabilité financière non pas simplement comme l'absence de crises, mais comme un système résilient qui assure la réalisation de ses fonctions essentielles (allocation du capital, intermédiation, répartition des risques), y compris en période de tensions. La stabilité financière est considérée comme un bien public, qui va au-delà de la protection des institutions prises individuellement.

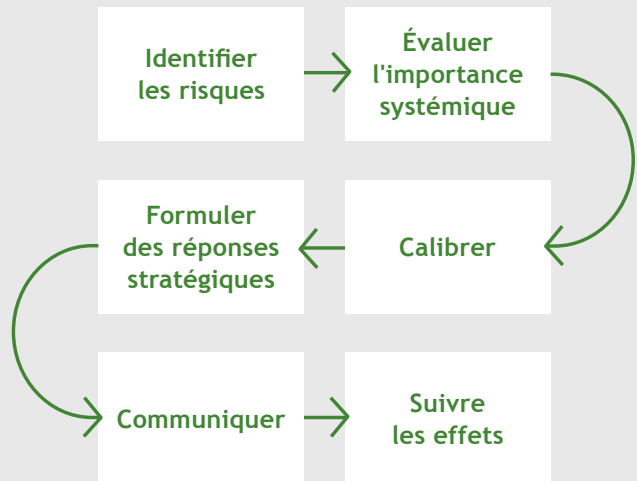
Focalisation sur le risque systémique

À la différence de la régulation microprudentielle, la surveillance macroprudentielle se concentre sur les risques systémiques, c'est-à-dire des risques qui, pris isolément, peuvent paraître limités, mais deviennent dangereux en raison de l'interconnexion, de la procyclicité ou des effets de contagion. Le FSCC identifie ainsi plusieurs grandes sources de risque systémique, notamment :

- l'effet de levier et les inadéquations d'échéances
- la concentration des risques et les comportements mimétiques
- les interdépendances intersectorielles
- les expositions communes aux chocs macro-économiques

Boîte à outils et cycle de politique

Le cadre décrit un cycle de politique structuré.



Les outils macroprudentiels peuvent inclure :

- les coussins de fonds propres contracycliques
- les limites prêt-valeur (loan-to-value) et dette-revenu (debt-to-income)
- les exigences sectorielles en capital
- les ratios de couverture de liquidité
- les tests de résistance au risque systémique

Ce dispositif permet au FSCC d'agir de manière préventive, en atténuant l'accumulation de vulnérabilités systémiques avant qu'elles ne se transforment en crises.

3 Le rôle de l'OSRM : Données, Analyse et Surveillance

L'Office of Systemic Risk Management (OSRM), créé au sein de la BSP en 2017, joue un rôle essentiel dans les capacités techniques du FSCC. Il :

- sert de centre de données et d'analyses pour la surveillance du risque systémique
- produit des rapports réguliers de surveillance macro-financière
- facilite le partage de données entre agences
- coordonne avec des organismes internationaux tels que le Financial Stability Board (FSB)

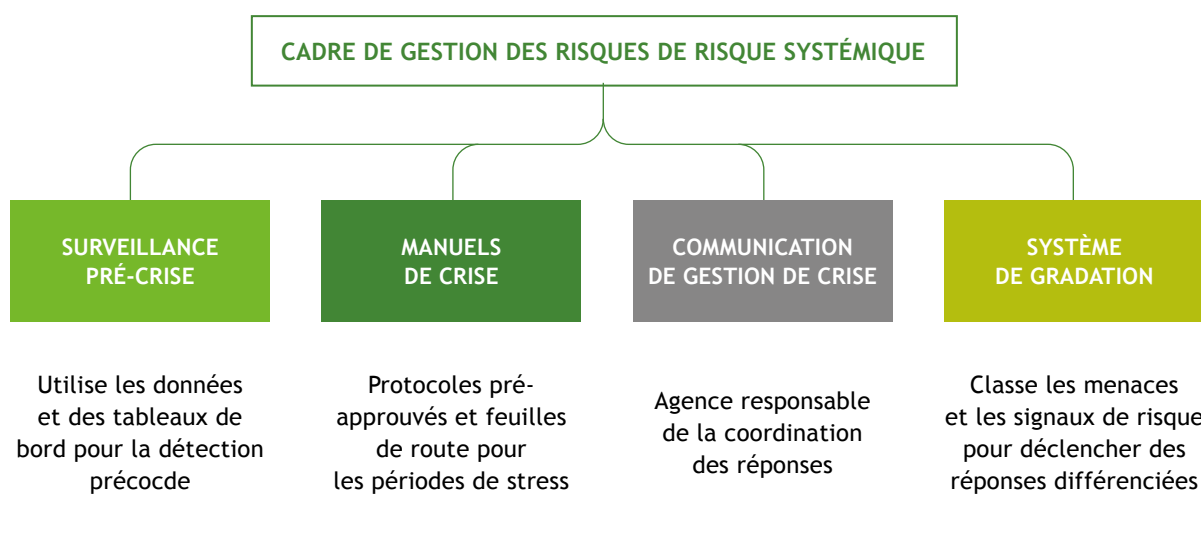
L'OSRM garantit que les décisions du FSCC sont fondées sur les données, reposant sur des indicateurs axés sur le risque tels que l'analyse des réseaux, la modélisation de scénarios et les tests de résistance de liquidité de marché.

Il est important de noter que l'OSRM est indépendant des fonctions monétaires et prudentielles de la BSP, ce qui renforce son objectivité et son orientation vers la stabilité au niveau du système.

4 Cadre de gestion des crises de risque systémique

Le FSCC a également élaboré un cadre de gestion des crises de risque systémique (Systemic Risk Crisis Management - SRCM), qui définit un processus institutionnel pour identifier, escalader et gérer les crises potentielles.

FIGURE 11. CADRE DE GESTION DES CRISES DE RISQUE SYSTÉMIQUE



5 Stratégie de communication et de transparence

La communication constitue un élément fondamental d'une politique macroprudentielle efficace. Conscient que les marchés réagissent non seulement aux actions, mais également aux signaux, le Conseil de coordination de la stabilité financière des Philippines (FSCC) a intégré une stratégie de communication structurée comme composante essentielle de son mandat de supervision financière.

Cette approche reconnaît que la clarté, la cohérence et la crédibilité des messages sont essentielles pour ancrer les anticipations des parties prenantes, améliorer la prévisibilité réglementaire et renforcer la confiance dans le système financier.

La stratégie de communication et de transparence du FSCC est multidimensionnelle, visant différents publics – régulateurs, institutions financières, investisseurs et grand public – au moyen d'une variété de plateformes et d'outils :

FIGURE 12. STRATÉGIE DE COMMUNICATION ET DE TRANSPARENCE



RAPPORTS RÉGULIERS SUR LA STABILITÉ FINANCIÈRE

Analyse approfondie des tendances macrofinancières, publiée périodiquement



FAQ ET NOTES EXPLICATIVES SUR LES CADRES CLÉS

Ressources pour clarifier les concepts de risque systémique et les cadres de politique



ENGAGEMENTS AVEC LES MÉDIAS ET LES PARTIES PRENANTES DE L'INDUSTRIE

Conférences de presse, consultations et participation à des forums publics



CANAUx D'ALERTE INTER-AGENCES CONFIDENTIELS

Communication sécurisée sur les risques émetteurs entre régulateurs



RAPPORTS RÉGULIERS SUR LA STABILITÉ FINANCIÈRE

Au cœur de son dispositif de communication se trouve la publication périodique des Financial Stability Reports (FSR), élaborés avec l'appui technique du *BSP's Office of Systemic Risk Management (OSRM)*. Ces rapports :

- Fournissent une analyse approfondie des tendances macrofinancières actuelles
- Identifient les vulnérabilités systémiques émergentes
- Présentent les mises à jour sur les réponses politiques et la coordination institutionnelle
- Servent de référence pour permettre aux parties prenantes d'évaluer l'appréciation des risques par le FSCC

Les FSR sont rendus publics et souvent accompagnés de résumés exécutifs et de conférences de presse afin d'en assurer l'accessibilité auprès d'un large éventail d'utilisateurs.



FAQ ET NOTES EXPLICATIVES SUR LES CADRES CLÉS

Pour renforcer la compréhension du public sur des sujets complexes, le FSCC a développé des Frequently Asked Questions (FAQ), des notes conceptuelles et des guides simplifiés sur des documents tels que le Macroprudential Policy Strategy Framework. Ces ressources contribuent à :

- Démystifier les notions de risque systémique
- Expliquer les rôles des différentes agences
- Clarifier la manière dont les outils macroprudentiels sont sélectionnés et déployés



PORTAIL WEB DÉDIÉ DU FSCC

Le FSCC maintient un portail en ligne dédié, hébergé sur le site officiel de la BSP, qui sert de plateforme centrale pour toutes les informations liées à la stabilité financière. Ce portail comprend :

- Annonces du Conseil et comptes rendus de réunions
- Documents cadres et mises à jour des politiques
- Contenus éducatifs sur la politique macroprudentielle
- Accès aux publications, discours et ressources de données

En entretenant cette plateforme numérique, le FSCC favorise à la fois une diffusion en temps réel et une transparence archivistique, permettant aux parties prenantes de suivre les évolutions dans la durée.



ENGAGEMENTS AVEC LES MÉDIAS ET LES PARTIES PRENANTES DE L'INDUSTRIE

Le FSCC accorde une importance particulière à la communication interactive, incluant :

- Conférences de presse et points médiatiques
- Consultations avec les associations professionnelles et opérateurs de marché
- Participation à des forums, conférences et tables rondes

Ces engagements servent de canaux de communication bidirectionnels, permettant au FSCC non seulement de partager ses analyses, mais également de recueillir les perspectives du marché et d'ajuster son message politique en conséquence.

En période de tension, ce dialogue devient encore plus crucial pour réduire l'incertitude et aligner les anticipations.



CANAUX D'ALERTE CONFIDENTIELS INTER-AGENCES

Si la transparence publique est essentielle, une supervision efficace de la stabilité financière requiert également des mécanismes d'échange d'informations discrets et sécurisés entre régulateurs. Le FSCC a institutionnalisé des canaux confidentiels de communication – notamment pour les signaux d'alerte précoce, les résultats de surveillance ou les déclencheurs potentiels de crise.

Ces canaux permettent aux agences membres de :

- Signaler des anomalies dans les comportements de marché ou institutionnels
- Discuter des vulnérabilités intersectorielles dans un cadre contrôlé
- Coordonner des réponses préventives tout en évitant toute panique inutile

Cette infrastructure de communication interne complète la stratégie de communication publique du FSCC en garantissant une coordination macro-prudentielle proactive et agile, en particulier en situation d'incertitude ou de tensions émergentes.

En résumé, la stratégie de communication et de transparence du FSCC reflète les meilleures pratiques internationales, tout en étant adaptée aux réalités institutionnelles de l'écosystème financier philippin.

Elle combine des publications officielles, des actions d'éducation du public, une accessibilité numérique renforcée, un engagement continu avec les parties prenantes, ainsi qu'une coordination confidentielle entre régulateurs.

Ce dispositif intégré permet une approche complète de la gouvernance du risque systémique. Cet engagement envers la transparence améliore non seulement l'efficacité des politiques, mais renforce également la légitimité du FSCC en tant que mécanisme central de surveillance macroprudentielle du pays.

6 Alignement sur les meilleures pratiques internationales et innovation

La BSP et le FSCC ont développé leurs cadres en conformité avec les normes internationales :

- La structure du FSCC reflète les orientations du FSB en matière de coordination inter-agences
- L'approche du risque systémique de l'OSRM s'inspire des pratiques de la BRI, du FMI et de la BCE
- Le partage de données intersectoriel permet une analyse granulaire des risques, similaire à celle menée par l'ESRB en Europe
- Les méthodologies de tests de résistance et les cartes de réseaux font l'objet de mises à jour continues

De plus, le FSCC s'est imposé comme un pionnier régional en intégrant la supervision macroprudentielle au cœur de la gouvernance opérationnelle – devançant largement de nombreux pairs des marchés émergents.



SYNTHÈSE DES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS



Chapitre 1: INTRODUCTION À LA STABILITÉ FINANCIÈRE

Un cadre macroprudentiel est indispensable pour gérer le risque systémique et préserver la stabilité financière. La résilience opérationnelle renvoie à la capacité des institutions financières, des infrastructures de marché (IMF) et du système financier dans son ensemble à prévenir, absorber, surmonter et tirer les leçons de perturbations provoquées par des défaillances internes (processus, systèmes, ressources humaines) ou par des événements externes tels que des cyberattaques, des catastrophes naturelles ou des tensions géopolitiques.

L'inclusion financière et la stabilité financière sont deux objectifs de politique publique étroitement liés, qui doivent être alignés. La stabilité - définie comme la capacité du système à absorber les chocs et risques grâce à un cadre macroprudentiel efficace - fournit un socle indispensable aux efforts d'inclusion financière. Inversement, un corpus croissant de travaux de recherche montre qu'une inclusion financière plus large, lorsqu'elle est accompagnée d'une supervision efficace et de stratégies de renforcement de l'éducation financière, peut contribuer à la stabilité en augmentant la base de dépôts domestiques et en diversifiant les portefeuilles de prêts des institutions.



Chapitre 2: STABILITÉ FINANCIÈRE ET POLITIQUE MACROPRUDENTIELLE

L'objectif de la politique macroprudentielle est de préserver l'intégrité et le bon fonctionnement du système financier dans son ensemble, afin qu'il puisse soutenir une croissance économique durable, y compris en période de chocs ou de perturbations.

Les entretiens menés avec des membres de l'AFI indiquent qu'il reste des progrès à accomplir pour appréhender pleinement la portée de la stabilité financière et ses interactions avec l'inclusion financière. Le rôle et l'impact des outils macroprudentiels sont parfois mal compris dans ce double contexte. Il en résulte que de nombreux pays ne disposent pas d'une approche structurée pour répondre aux objectifs globaux de stabilité qui leur sont assignés. Un consensus s'est dégagé au cours de ces échanges sur la nécessité d'une synergie entre stabilité financière et inclusion financière, jugée particulièrement utile pour les membres de l'AFI.



Chapitre 3: RÉSILIENCE DU SYSTÈME FINANCIER

Les cadres de régulation financière jouent un rôle central dans la réduction du risque systémique, mais leur efficacité demeure limitée lorsqu'ils sont utilisés isolément, compte tenu de la complexité des risques. Une approche coordonnée, mobilisant d'autres politiques publiques, est indispensable.

L'alignement des politiques doit s'opérer à la fois au niveau national - entre politique monétaire, politique budgétaire, régulation macro- et microprudentielle - et au niveau international, afin de renforcer la stabilité du système financier mondial. Parallèlement, des mesures visant à renforcer la discipline de marché, à promouvoir la transparence, à améliorer la gouvernance, à aligner les incitations, à préserver l'intégrité des marchés, à protéger les consommateurs et à promouvoir l'inclusion financière sont essentielles. Ensemble, ces actions renforcent la confiance, la résilience et réduisent la prise de risque excessive.



Chapitre 4: UN CADRE INTÉGRÉ ET INCLUSIF

Le chapitre 4 met en avant les éléments fondateurs d'un cadre de stabilité financière intégré et inclusif : arrangements institutionnels clairs, gouvernance robuste, processus d'identification et d'évaluation des risques systémiques, boîte à outils de politiques, et stratégies de communication interne et externe.

Ces éléments doivent s'inscrire dans un processus intégré et mutuellement renforçant, menant à des décisions de politique robustes et contribuant à la stabilité financière ainsi qu'au développement économique. Il s'agit d'un processus itératif : chaque décision politique (y compris la décision de ne pas intervenir) est suivie d'une analyse continue, de nouvelles discussions et d'un réexamen des options par les comités compétents.



Chapitre 5: MANDAT ET GOUVERNANCE

Dans la plupart des cas, nous avons constaté que les banques centrales ont adopté une loi les concernant qui mentionne explicitement leur rôle dans le maintien de la stabilité financière. C'est un point très positif. Cependant, toutes les banques centrales ne disposent pas d'un mandat clair et précis, assorti de termes de référence bien définis, quant à la mise en œuvre d'un cadre macroprudentiel.

Seules quelques banques centrales ont signé un protocole d'accord (PA) pour établir un Comité de politique macroprudentielle (MPC) ou un Comité de stabilité financière (FSC), qui comprend généralement des représentants de la banque centrale ainsi que d'autres acteurs clés tels que le ministère des Finances, les organismes boursiers et les agences d'inclusion financière, le cas échéant.

Dans la plupart des cas où de tels comités existent, le MPC/FSC est présidé par la banque centrale ou le ministère des Finances. Idéalement, le MPC/FSC devrait également être composé de membres disposant du droit de vote, et il est fréquent que les représentants de la banque centrale détiennent la majorité des voix. La fréquence des réunions du MPC/FSC devrait idéalement être précisée dans le PA, par exemple trimestriellement.

RECOMMANDATION 1 / CADRE

- Finaliser ou rédiger un document-cadre sur la stabilité financière qui intègre également les éléments relatifs à l'inclusion financière. Ce document est important en tant que déclaration fondamentale des objectifs de politique de la banque centrale dans le domaine de la politique macroprudentielle. Il doit montrer comment la banque centrale entend remplir son mandat, au moyen de résumés clairs des structures de prise de décision, des outils analytiques et des principaux instruments de politique, y compris les composantes liées à l'inclusion financière.

- Le document ne devrait pas attendre que le cadre soit « complet ». Hormis les objectifs de politique, il peut être traité comme un document vivant, mis à jour au fur et à mesure que la recherche et l'expérience conduisent à des améliorations utiles. Il pourrait être mis en ligne sur le site web de la banque centrale afin de promouvoir la compréhension du public et de renforcer la reddition de comptes.

RECOMMANDATION 2 / GROUPES DE TRAVAIL

- Les groupes de travail devraient commencer à se réunir le plus tôt possible pour organiser et orienter les travaux du personnel sur les thématiques macroprudentielles inclusives, et constituer un moyen utile de promouvoir le partage d'informations et la coopération. Ils facilitent les discussions ouvertes dès un stade précoce, permettant d'envisager un large éventail de risques et d'options de politique (par exemple des séances de « brainstorming ») avant que des préoccupations et recommandations spécifiques ne soient soumises aux niveaux hiérarchiques supérieurs. Ils constituent également de bons forums pour discuter des risques émergents et des questions relatives au renforcement du caractère inclusif du cadre de stabilité financière.

RECOMMANDATION 3 / COMITÉ INTERMÉDIAIRE

- Les banques centrales peuvent envisager la mise en place d'un comité intermédiaire, situé au-dessus des groupes de travail mais en dessous du MPC, pour discuter des recommandations de politique au sein des banques centrales avant qu'elles ne soient soumises au niveau le plus élevé de décision ou portées « à l'extérieur » des banques centrales via le MPC. Même si cette fonction de revue peut être assurée de manière informelle, l'intégrer formellement dans le processus d'élaboration de la politique présente des avantages.



Chapitre 6: ÉVALUATION DU RISQUE SYSTÉMIQUE / OUTILS ANALYTIQUES

Les entretiens menés en 2025 avec les membres de l'AFI mettent en évidence des difficultés dans le développement d'outils analytiques pour la collecte et l'analyse des données sur l'inclusion financière. Bien que certains modèles macro-financiers existent, leur développement complet demeure un objectif à long terme.

Les données, essentielles à l'évaluation des risques, sont souvent limitées par leur disponibilité et leur qualité, en particulier en ce qui concerne les séries de long terme couvrant les indicateurs économiques, financiers et d'inclusion. De nombreux pays ont des difficultés à rassembler des données pertinentes pour analyser, de manière conjointe, la stabilité financière et l'inclusion, et ont besoin à cet égard de travaux de recherche et d'un appui ciblé.

Toutefois, certains pays disposent déjà de données suffisantes pour construire des indicateurs utiles de risque et d'inclusion, et travaillent à renforcer leurs capacités analytiques et leurs outils.

RECOMMANDATION 4 / DONNÉES QUANTITATIVES

- Adopter une approche ciblée pour l'obtention de données et d'informations supplémentaires nécessaires à l'analyse des risques

L'éventail des données quantitatives souhaitables est large, mais il importe, en coopération avec les collègues des autres départements des banques centrales, d'identifier plus précisément les besoins clés en matière de données pour les différents secteurs financiers et catégories de risques systémiques, et d'examiner les options permettant d'obtenir des données supplémentaires. Les priorités incluent les données sur l'inclusion financière et sur ses liens avec l'endettement des MPME/PME, des entreprises et des ménages, ainsi que sur les flux de capitaux (et les inadéquations de devises et d'échéances qui y sont associées). Parmi les domaines d'intérêt figurent les compagnies d'assurance inclusives, la finance de l'ombre (shadow banking), les marchés immobiliers, ainsi que des données granulaires (ou micro-données) sur les prêts aux ménages.

RECOMMANDATION 5 / DONNÉES QUALITATIVES

- Mettre l'accent sur les données et indicateurs qualitatifs

Les pays membres de l'AFI devraient chercher à améliorer leur accès aux informations qualitatives, qui constituent un élément important d'un cadre de suivi des risques. Celles-ci peuvent provenir de diverses sources externes, notamment : les points de vue émanant du secteur financier domestique, les organisations internationales (par exemple l'AMF ou le FMI), les agences de notation et les analyses du secteur privé. Ces sources sont particulièrement utiles pour détecter des risques jusqu'alors non identifiés ou émergents, ainsi que les interrelations entre inclusion financière et stabilité financière.

RECOMMANDATION 6 / SONDAGES

- Mettre en œuvre des sondages du secteur financier afin de renforcer les sources d'information des banques centrales sur l'inclusion financière

Finaliser la conception des sondages portant sur les MPME, les PME, les ménages et les agriculteurs dans les zones reculées, ainsi que sur les conditions de prêt. Avant leur mise en œuvre, une phase de consultation devrait être organisée pour informer les banques et les établissements non bancaires du nouveau sondage et recueillir des retours plus détaillés auprès d'un petit nombre de banques. Une fois mises en œuvre, ces sondages constitueront un apport important au corpus d'informations dont dispose l'Unité macroprudentielle et un point de contact utile avec le secteur bancaire.



Chapitre 7: INSTRUMENTS ET OUTILS DE POLITIQUE

Les principaux instruments et outils de politique constituent l'ossature d'un cadre macroprudentiel efficace. Ces outils sont conçus pour renforcer la résilience du système financier et atténuer les risques systémiques. Ce chapitre classe les outils selon divers domaines - exigences de fonds propres, normes de liquidité, mesures relatives au crédit et dispositifs structurels - et examine leur utilisation individuelle ou combinée pour atteindre la stabilité.

Il est nécessaire de prêter une attention particulière aux implications de ces outils dans un contexte de progression de l'inclusion financière, afin de les calibrer avec soin et d'éviter les effets non intentionnels. La cartographie de cette « boîte à outils » macroprudentielle offre une base pratique aux décideurs pour protéger un système financier à la fois inclusif et stable. Cependant, l'impact de certains outils sur l'inclusion financière reste encore mal compris, ce qui en fait un champ de recherche supplémentaire.

RECOMMANDATION 7 / RECHERCHE

- Mener davantage de travaux de recherche pour mieux comprendre l'impact des outils de politique macroprudentielle sur l'inclusion financière et discuter plus largement de ces effets avec les principales parties prenantes concernées.



Chapitre 8: COMMUNICATION ET REPORTAGE

- La stratégie de communication et de transparence est une pierre angulaire du maintien et de la consolidation de la stabilité financière. La communication d'une banque centrale sur les questions de stabilité financière a été, et sera probablement, observée de plus en plus attentivement à l'avenir. Le rôle et l'importance de la communication ne doivent pas être sous-estimés. Elle exerce une influence significative sur le secteur financier, sur les marchés et sur l'inclusion financière. Lors des entretiens réalisés avec les membres de l'AFI, certains ont clairement indiqué que la communication est un domaine qui nécessite des améliorations.

La communication interne comme externe peut représenter un défi pour les banques centrales.

La communication interne - celle qui se déroule au sein de la banque centrale et avec les agences partenaires - constitue la « colle » et le « tissu » qui maintiennent la cohérence du cadre de politique et permettent son bon fonctionnement. Le personnel doit fournir aux décideurs un ensemble d'informations bien structurées, résumant les évolutions des secteurs financiers nationaux et internationaux, évaluant les risques systémiques existants ou émergents et, le cas échéant, incluant des recommandations de politique.

RECOMMANDATION 8 / DIALOGUE INTERNE

Asseoir fermement le dialogue continu entre le personnel et les décideurs de haut niveau qui sous-tend le cadre macroprudentiel

- Pour soutenir le Comité de stabilité financière établi, ainsi que les décideurs de haut niveau de manière générale, développer un ensemble plus large de rapports sur les évolutions du système financier, les développements internationaux pertinents et l'évolution récente des risques. Lorsque cela est opportun, ces rapports devraient inclure des discussions au sein du personnel sur les options de politique et les recommandations. À une fréquence plus espacée, il conviendra également d'encourager des discussions sur des risques de nature plus spéculative ou inhabituelle. Ce processus de décision doit intégrer des éléments et des données relatifs à l'inclusion financière.
- Encourager une communication forte des décideurs de haut niveau vers le personnel. Les décideurs accumulent une richesse d'informations pertinentes grâce à leurs contacts et discussions de haut niveau, tant au niveau national qu'international. Bien qu'il soit nécessaire de veiller à ce que seules les informations appropriées soient partagées, les connaissances et orientations fournies de cette manière aident le personnel à cibler ses analyses et à mieux prendre en compte les évolutions importantes dans d'autres juridictions, y compris sur les questions d'inclusion financière. Cela peut inclure des séances de compte rendu ciblées pour le personnel à la suite de réunions pertinentes de haut niveau.

RECOMMANDATION 9 / ENGAGEMENT EXTERNE

- Enhance staff interaction with external contacts, both in the domestic financial system (e.g. with staff at financial institutions) and internationally (via international meetings, conferences, working groups, training programs, etc.). Informal exchanges can provide useful perspectives and help interlocutors to understand the views and policy thinking of the macroprudential authorities and agencies responsible for financial inclusion. International contact provides a wealth of information on analytical research, systemic risks in other financial systems, and the impact of policy measures.

RECOMMANDATION 10 / COMMUNICATION PUBLIQUE

- Dans le cadre d'un « communication package » global, renforcer le rôle d'autres formes de communication publique pour promouvoir la visibilité et la compréhension des enjeux et politiques de stabilité financière, y compris la manière dont la stabilité financière interagit avec l'inclusion financière, et inversement. Cela peut prendre la forme de discours supplémentaires, de communiqués de presse, de conférences de presse, ou encore de documents plus courts et d'infographies. Ces actions peuvent influencer de manière bénéfique le comportement du public et du secteur financier, réduire le risque systémique et améliorer l'efficacité globale des mesures de politique.

RECOMMANDATION 11 / HUB EN LIGNE

- Créer un Hub en ligne dédié à la stabilité financière, qui regroupe les données, les travaux de recherche, les commentaires d'experts et d'autres informations en un seul endroit, facilement accessible. Cette plateforme prend essentiellement la forme d'un site web géré par la banque centrale, qui rassemble tous les documents pertinents sur la stabilité financière et les organise de manière à les rendre aisément accessibles au public (voir le schéma 4 ci-dessous). Les versions les plus avancées de ces hubs incluent des vidéos, des graphiques interactifs et des documents pédagogiques destinés à un large public. Certains documents internes, dûment adaptés, peuvent également y être publiés.

Une version interne du Hub peut également être créée pour contenir des données et informations confidentielles, à l'usage des membres du personnel des institutions membres du Comité de stabilité financière et des groupes de travail macroprudentiels.

ACRONYMES

AFI	Alliance for Financial Inclusion
BCE	Banque Centrale Européenne
BIS	Bank for International Settlements
BLS	Bank Lending Survey
BRI	Banque des règlements internationaux
BSP	Bangko Sentral ng Pilipinas
CB	Commercial Bank - Banque Commerciale
CCPs	Central Counterparties - Contreparties Centrales
ECB	European Central Bank
ESCB	European System of Central Banks
FAS	Financial Access Survey
FCA	Financial Conduct Authority
FMI	Financial Market Infrastructures
FPC	Financial Policy Committee
FSB	Financial Stability Board
FSC	Financial Stability Committee
FSR	Financial Stability Report (rapports de stabilité financière)
FSCC	Financial Stability Coordination Council
GFC	Global Financial Crisis
IDIC	Indonesia Deposit Insurance Corporation
IMF	International Monetary Fund
LTV	Loan-to-Value
MFI	Microfinance Institutions
MoU	Memorandum of Understanding
MPC	Macroprudential Policy Committee
MPME	Micro, Petites et Moyennes Entreprises

MPPF	Macroprudential Policy Framework
MPSF	Macroprudential Policy Strategy Framework
MSMEs	Micro, Small and Medium Enterprises
NCBs	Non-commercial Banks - Banques non commerciales
NFIS	National Financial Inclusion Strategy
NFSC	National Financial Stability Council
OSRM	Office of Systemic Risk Management
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PRA	Prudential Regulation Authority
SBN	Surat Berharga Negara (Indonesian Government Securities)
SMEs	Small and Medium Enterprises
SRCM	Systemic Risk Crisis Management

RÉFÉRENCES

Adasme, Osvaldo, Majnoni, Giovanni & Uribe, Myriam.

2006. Access and risk - friends or foes? Lessons from Chile. Policy, Research working paper; no. WPS 4003 Washington, DC: World Bank. Available at: <http://documents.worldbank.org/curated/en/519511468216004095>

Ahamed, M. and Mallick K., S. 2019. Is financial inclusion good for bank stability? International evidence, Journal of Economic Behavior & Organization, Volume 157, 2019, Pages 403-427, ISSN 0167-2681. Available at: <https://doi.org/10.1016/j.jebo.2017.07.027>

Bangko Sentral ng Pilipinas. 2019. Republic Act No. 11211 - Financial Stability Mandate. <https://www.bsp.gov.ph/Pages/AboutTheBank/SealCharterAndHistory/BSPCharter/RA11211.pdf>

Bangko Sentral ng Pilipinas. 2020. Macroprudential Policy Strategy Framework: The Case of the Philippines. Available at: <https://www.bsp.gov.ph/Pages/FinancialStability/MacroprudentialPolicyStrategyFramework.aspx>

Bank for International Settlements (BIS). 2008. Addressing financial system procyclicality: a possible framework. Note for the FSF Working Group on Market and Institutional Resilience, September 2008. https://www.fsb.org/uploads/r_0904e.pdf

Bank Indonesia. Financial System Stability Overview. <https://www.bi.go.id/en/fungsi-utama/stabilitas-sistem-keuangan/ikhtisar/Default.aspx>

Bank of England. 2024. Financial Stability in Focus: The FPC's Macroprudential Approach to Operational Resilience. Financial Policy Committee, March 2024. <https://www.bankofengland.co.uk/-/media/boe/files/financial-stability-in-focus/2024/financial-stability-in-focus-the-fpcs-macroprudential-approach-to-operational-resilience.pdf>

Barajas, Adolfo, Dell'Ariccia, Giovanni & Levchenko, Andrei. 2007. "Credit Booms: The Good, the Bad, and the Ugly" (unpublished; Washington: IMF Research Department), IMF Working Paper.

Ben Naceur, Sami, Candelon, Bertrand & Mugrabi, Farah. 2024. "Systemic Implications of Financial Inclusion", IMF Working Papers 2024, 203. September 2024. Washington D.C. International Monetary Fund (IMF). Available at: <https://doi.org/10.5089/9798400290763.001>

Bluwstein, K. and Patozi, A. 2024. The Effects of Macroprudential Policy Announcements on Systemic Risk. Bank of England Staff Working Paper No. 1,080. July 2024. Available at: <https://www.bankofengland.co.uk/-/media/boe/files/working-paper/2024/the-effects-of-macroprudential-policy-announcements-on-systemic-risk.pdf>

Caruana, Jaime. 2010. Systemic Risk: How to Deal with It? BIS Other publications. February 2010. Basel. Bank of International Settlements. Available at: <https://www.bis.org/publ/othp08.htm>

Choudhary, M. A. and Limodio, N. 2021. Liquidity risk and long-term finance: evidence from a natural experiment. Loughborough University. Journal contribution. <https://hdl.handle.net/2134/22547878.v1>

Claudio E. V. Borio. 2003. Towards a macroprudential framework for financial supervision and regulation? BIS Working Papers 128. February 2003. Basel. Bank for International Settlements. Available at: <https://www.bis.org/publ/work128.pdf>

Danisman, G. O., & Tarazi, A. 2020. Financial inclusion and bank stability: evidence from Europe. The European Journal of Finance, 26(18), 1842-1855. <https://doi.org/10.1080/1351847X.2020.1782958>

Enrique G. Mendoza and Marco E. Terrones. 2012. "An Anatomy of Credit Booms and their Demise", National Bureau of Economic Research Working Paper 18379. September 2012. Cambridge, MA. Available at: <https://doi.org/10.3386/w18379>

European Central Bank (ECB). Financial stability and macroprudential policy. Available at: <https://www.ecb.europa.eu/ecb/orga/tasks/stability/html/index.en.html>

Feghali, K., Mora, N., & Nassif, P. (2021). Financial inclusion, bank market structure, and financial stability: International evidence. The Quarterly Review of Economics and Finance, 80, 236-257. <https://doi.org/10.1016/j.qref.2021.01.007>

Financial Stability Board (FSB). 2009. Addressing financial system procyclicality: a possible framework. Note for the FSF Working Group on Market and Institutional Resilience. Available at: https://www.fsb.org/2009/04/r_0904e/

Financial Stability Board (FSB). About the FSB. Available at: <https://www.fsb.org/about/>

Galati, G. and Moessner, R. 2011. Macroprudential policy - a literature review. BIS Working Papers No 337. February 2011. Basel. Bank for International Settlements. Available at: <https://www.bis.org/publ/work337.pdf>

Han, R. & Melecky, M. (2017). Broader use of saving products among people can make deposit funding of the banking system more resilient. *Journal of International Financial Markets, Institutions and Money*, 47, 89-102. <https://doi.org/10.1016/j.intfin.2016.11.005>

IMF, FSB, BIS. 2016. Elements of effective macroprudential policies: lessons from international experience. BIS Other. August 2016. <https://www.bis.org/publ/othp26.htm>

Minsky, Hyman P. 1992. The Financial Instability Hypothesis: An Interpretation of Keynes and an Alternative to “Standard” Theory. May 1992. The Jerome Levy Economics Institute

Working Paper No. 74. Available at: <http://dx.doi.org/10.2139/ssrn.161024>

Morgan, Peter J. & Pontines, V. 2014. Financial stability and financial inclusion. ADBI Working Paper 488. July 2014. <https://dx.doi.org/10.2139/ssrn.2464018>

Sahay, R., Cihak, M., N'Diaye, P., & Barajas, A. 2015. Rethinking financial deepening: Stability and growth in emerging markets. *Journal of Institutional Economics*, 17 (33), 73-107. Available at: <https://www.imf.org/external/pubs/ft/sdn/2015/sdn1508.pdf>

Sarma, M. and Pais, J. 2011. Financial Inclusion and Development. *Journal of International Development*, 23, 613-625. <https://doi.org/10.1002/jid.1698>

Stijn Claessens. 2014. An Overview of Macroprudential Policy Tools. IMF Working Papers 2014, 214. (2014). December 2014. Washington D.C. International Monetary Fund (IMF). Available at: <https://doi.org/10.5089/9781484358115.001>

Terrones, Marco, Kose, Ayhan & Claessens, Stijn. 2008. What Happens During Recessions, Crunches and Busts? IMF Working Papers 2008, 274. December 2008. <https://doi.org/10.5089/9781451871326.001>

Wang, Rui and Luo, Hang (Robin). 2022. How does financial inclusion affect bank stability in emerging economies? *Emerging Markets Review*, Elsevier, vol. 51(PA). <https://doi.org/10.1016/j.ememar.2021.100876>

Alliance for Financial Inclusion

AFI, Sasana Kijang, 2, Jalan Dato' Onn, 50480 Kuala Lumpur, Malaysia

t +60 3 2776 9000 e info@afi-global.org www.afi-global.org

 Alliance for Financial Inclusion  AFI.History  @NewsAFI  @afinetwork